



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

### **SESSION 2026**

**Concours** : CAPLP interne / CAER CAPLP

**Section** : Langues vivantes - lettres

**Option** : Espagnol - lettres

**Rapport de jury présenté par :**

Mme Carine FAUVET, IA-IPR de langues vivantes étrangères – espagnol, présidente du jury

M. Miguel DEGOULET, IA-IPR de lettres, vice-président

Mme Aurore CORTES-CHEYRON, IEN d'espagnol-lettres, secrétaire générale

**Avec la collaboration de Mesdames et Messieurs les membres du jury, que nous remercions pour leur précieuse contribution.**

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle en lettres :  
**Sophie HÉDAN et Yoan FONTAINE**

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle en espagnol :  
**Claudia DE PABLO et José Rafael PADILLA GARCIA**

Pour l'épreuve d'explication de texte et grammaire en lettres :  
**Josiane GUITARD-MOREL et Jean-François FRACKOWIAK**

Pour l'épreuve d'exploitation d'un dossier pédagogique en lettres :  
**Yoan FONTAINE et Sophie HEDAN**

Pour l'épreuve d'explication de texte et de traduction en espagnol :  
**Alexandre BRIMONT et Vanessa ROQUEFORT**

Pour l'épreuve d'exploitation d'un dossier pédagogique en espagnol :  
**Maire GERBER ET Nathalie SANCHEZ**

# SOMMAIRE

---

---

|                      |      |
|----------------------|------|
| Avant-propos         | P. 3 |
| Données statistiques | P. 4 |

## **Epreuves d'admissibilité**

### **Valence LETTRES :**

|  |      |
|--|------|
| - Description de l'épreuve                                   | P. 6 |
| - Présentation du dossier et parcours professionnel          | P. 6 |
| - Analyse des séquences pédagogiques : attentes et écueils – | P. 7 |
| - Conclusion et recommandations                              | P. 8 |

### **Valence ESPAGNOL :**

|   |       |
|---|-------|
| - Description de l'épreuve                            | P. 9  |
| - Présentation du dossier et parcours professionnel — | P. 9  |
| - Maîtrise des savoirs disciplinaires                 | P. 10 |
| - Didactique et pédagogie : constats et conseils      | P. 11 |
| - Analyse réflexive                                   | P. 13 |
| - Sitographie indicative                              | P. 13 |

## **Epreuves d'admission**

|   |       |
|---|-------|
| - Épreuve d'explication de texte et de grammaire en Lettres | P. 14 |
| - Exploitation d'un dossier pédagogique en Lettres          | P. 19 |
| - Explication de texte et traduction en Espagnol            | P. 24 |
| - Exploitation d'un dossier pédagogique en Espagnol         | P. 28 |

### **Exemples de sujets pour les épreuves d'admission**

|                     |       |
|---------------------|-------|
| - Lettres sujet 1 — | P. 31 |
| - Lettres sujet 2   | P. 33 |
| - Espagnol sujet 1  | P. 35 |
| - Espagnol sujet 2  | P. 41 |

## AVANT-PROPOS

Je tiens à remercier tous les membres du jury, grâce à qui les épreuves de la session 2026 du concours interne pour l'obtention du Certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel (CAPLP) et du concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant (CAER-CAPLP) se sont déroulées, cette année encore, dans d'excellentes conditions. Je remercie également la direction et le personnel de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Vannes (56) qui a accueilli le jury et les candidats de ce concours pour une nouvelle session. Leur disponibilité et l'attention qu'ils ont portée aux candidats et aux membres du jury ont été grandement appréciés.

### Les épreuves

Les épreuves du CAPLP interne et du CAER-CAPLP de la section langues vivantes-lettres sont au nombre de trois, chacune affectée du même coefficient. Elles se composent d'une épreuve d'admissibilité (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ou RAEP, portant, au choix du candidat au moment de l'inscription, soit sur la langue vivante, soit sur le français) et de deux épreuves orales d'admission (une épreuve de langue vivante et une épreuve de français).

L'épreuve d'admission en langue vivante comporte deux parties, chacune comptant pour moitié dans l'attribution des points : l'exploitation pédagogique de textes et de documents en langue étrangère proposés aux candidats ainsi que l'explication en langue étrangère d'un texte en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et/ou la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue (l'explication peut porter sur l'un des textes du corpus). Un temps est réservé pour l'entretien avec le jury.

L'épreuve d'admission en français consiste en l'explication et l'exploitation pédagogique d'un texte d'un auteur de langue française, extrait du programme d'œuvres en vigueur. Elle inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale. Un temps est réservé pour l'entretien avec le jury.

Les candidats pourront retrouver sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr) la description plus détaillée de chacune des épreuves. Les sujets, les programmes, les bibliographies des différents concours sont publiés sur ce site. Les différents éléments figurant dans ce rapport dressent un bilan de la session 2026 et visent une meilleure compréhension par les candidats de chacune des épreuves. Ils précisent les attentes du jury, pointent les erreurs à éviter et les facteurs de réussite. Ils peuvent servir de document d'appui pour la préparation des candidats de la session à venir. Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, régulièrement évoqué dans ce rapport, est accessible sur cette page :

[https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

De même, les candidats pourront s'appuyer sur le REME (répertoire des métiers et des compétences du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), et plus particulièrement sur la fiche de poste « enseignant ».

## Les modalités de correction et d'interrogation

Les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ont fait l'objet d'une lecture par deux membres du jury dans le cadre d'une évaluation partagée. Les interrogations orales des épreuves d'admission ont été réalisées par des commissions identiquement composées de trois membres issus des deux valences, espagnol et lettres. Ces dispositions permettent une grande précision dans l'évaluation des candidats. Les arrêtés de nomination des membres des jurys sont publiés au plus tard le premier jour des épreuves du concours et sont disponibles jusqu'à la publication des résultats d'admission.

Lors de la phase d'admissibilité, les candidats du CAPLP interne (qui permet d'accéder à des postes d'enseignement relevant du secteur public) et du CAER-CAPLP (relevant de l'offre de contrats dans le secteur privé de l'enseignement) sont aléatoirement répartis dans les différentes commissions. Pour les épreuves d'admission, les interrogations des deux concours sont simultanées et strictement identiques quant à leurs modalités (sujet, temps de préparation et d'interrogation, notation, ...).

## Données statistiques pour la session 2026

### Nombre de postes et nombre de candidats

Le nombre de postes proposés à la session 2026 était identique à celui de la session précédente.

L'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de dossiers RAEP réellement transmis reste important. Par ailleurs, un certain nombre de dossiers non conformes (intitulé de la discipline, option choisie) ont dû être écartés cette année encore.

|                                  | CAPLP interne    |                 |       | CAER-CAPLP       |                 |       | TOTAL |
|----------------------------------|------------------|-----------------|-------|------------------|-----------------|-------|-------|
|                                  | Valence Espagnol | Valence Lettres | Total | Valence Espagnol | Valence Lettres | Total |       |
| Nombre de postes                 | 11               |                 |       | 8                |                 |       | 19    |
| Nombre de candidats inscrits     | 62               | 19              | 81    | 20               | 5               | 25    | 106   |
| Nombre de dossiers Raep transmis | 32               | 10              | 42    | 14               | 2               | 16    | 58    |
| Nombre candidats admissibles     | 15               | 6               | 21    | 8                | 2               | 10    | 31    |
| Nombre candidats présents        | 15               | 6               | 21    | 8                | 2               | 10    | 31    |
| Nombre de candidats admis        | 11               |                 |       | 8                |                 |       | 19    |

## Données statistiques selon le type d'épreuve

Les moyennes indiquées ci-dessous sont données sur 20.

|                                       | CAPLP interne    |                 | CAER-CAPLP       |                 |
|---------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                       | Valence Espagnol | Valence Lettres | Valence Espagnol | Valence Lettres |
| <b>Epreuve d'admissibilité : RAEP</b> |                  |                 |                  |                 |
| Note la plus basse (admissibles)      | 6                | 6               | 5,5              | 12              |
| Note la plus élevée (admissibles)     | 11               | 11              | 11               | 12              |
| <b>Epreuve d'admission : espagnol</b> |                  |                 |                  |                 |
| Moyenne des admis                     | 8,62             |                 | 10,44            |                 |
| Note la plus basse (admis)            | 6                |                 | 5                |                 |
| Note la plus élevée (admis)           | 12,75            |                 | 16               |                 |
| <b>Epreuve d'admission : lettres</b>  |                  |                 |                  |                 |
| Moyenne des admis                     | 9,05             |                 | 11               |                 |
| Note la plus basse (admis)            | 6                |                 | 5                |                 |
| Note la plus élevée (admis)           | 12,25            |                 | 16               |                 |

Je termine en adressant mes chaleureuses félicitations à tous les lauréats de ce concours. Que leur réussite, parfois au terme de plusieurs années de préparation, encourage tous ceux qui n'ont pas été déclarés admissibles ou admis à poursuivre le travail engagé et à se présenter à nouveau. J'espère que les éléments présents dans ce rapport les guideront dans cette démarche.

Carine FAUVET, présidente du concours

**Epreuve d'admissibilité :**  
**Présentation d'un dossier de RAEP**  
**(Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)**  
**Valence Lettres**

par Mme Sophie HÉDAN et M. Yoan FONTAINE

### **Description de l'épreuve**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle porte au choix du candidat au moment de l'inscription soit sur la langue vivante, soit sur le français. Dans une première partie le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel. Dans une seconde partie le candidat décrit et analyse une réalisation pédagogique. Il indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.

### **Présentation du dossier et parcours professionnel**

Cette année encore, quelques candidats, inscrits dans la valence lettres, ont présenté par erreur un dossier en espagnol. Le jury appelle donc à l'extrême vigilance de chacun lors de son inscription. Si un candidat se présente à plusieurs concours, il doit faire l'effort d'adapter la présentation de son travail au concours visé, en le distinguant du dossier RAEP d'un autre concours. Quelques écrits, vraisemblablement issus d'un copier-coller, n'évoquent pas la spécificité de la bivalence. Cette omission est préjudiciable car elle témoigne d'un manque de prise en compte du contexte dans lequel les candidats sont appelés à enseigner. Le jury rappelle également que certains dossiers ne correspondent pas du tout aux attendus du concours : lettre de motivation pour l'agrégation, productions relevant du CAPLP Lettres-Anglais ou encore présentations centrées sur une autre bivalence. Ces erreurs traduisent souvent une absence de lecture attentive des rapports de jury, pourtant essentiels pour comprendre les attentes du concours.

On ne saurait trop inviter les futurs candidats à porter une attention soutenue à la présentation formelle du dossier, qui doit respecter des règles précises. Il importe notamment de s'assurer que l'attestation sur l'honneur figure bien dans les documents envoyés. L'expression, quant à elle, doit être particulièrement soignée car la maîtrise linguistique est bien évidemment prise en compte dans l'évaluation du dossier. Les candidats veilleront donc à respecter rigoureusement orthographe et syntaxe. Quelques dossiers ont présenté des erreurs de langue, telles que des erreurs d'accords de noms et de verbes, mais aussi de syntaxe, ou des phrases trop longues. La maîtrise de la langue française est une compétence indispensable pour tout candidat aux concours de l'enseignement ; elle figure au cœur du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation, particulièrement pour les candidats se destinant à l'enseignement du français, comme dans le cadre du CAPLP Espagnol-Lettres. Il convient aussi de porter une attention particulière à la clarté et à la précision de l'expression, sans céder à une recherche excessive d'originalité formelle.

Par ailleurs, certains dossiers se caractérisent par un usage inadapté de termes techniques, le recours à des formules creuses ou une accumulation excessive d'informations. Certains candidats accumulent ainsi des notions mises artificiellement en valeur (« pédagogie différenciée », « approche créative et actionnelle », « savoir-faire », etc.) sans qu'aucun exemple concret ne vienne illustrer leur mise en œuvre

effective. De même, certains candidats se contentent d'énumérer des qualités personnelles (« empathie », « adaptabilité », « sensibilité interculturelle ») sans les relier à des situations professionnelles précises.

Les candidats ont tout intérêt à expliciter leur maîtrise des savoirs disciplinaires, qui ne peut se limiter à la mention des diplômes obtenus, des formations suivies ou encore des connaissances mises en œuvre dans les séquences d'enseignement qui seront présentées. Cette première partie doit aussi être l'occasion d'exposer clairement les motivations qui conduisent à se présenter au CAPLP, en évitant de verser dans une vision trop utilitariste ou uniquement fonctionnelle de l'enseignement du français. Le jury invite également les candidats à se garder d'une représentation parfois idéalisée, voire quelque peu grandiloquente, du métier d'enseignant, et à ancrer davantage leur réflexion dans la réalité concrète des pratiques professionnelles.

### **Analyse des séquences pédagogiques : attentes et écueils**

La seconde partie du dossier consacrée à l'analyse d'une expérience pédagogique doit s'appuyer sur une réalisation dont la cohérence permettra de montrer les compétences professionnelles acquises par les candidats. Le jury est autant sensible à l'intérêt pédagogique des activités exposées qu'à la capacité à adopter une attitude réflexive. Les dossiers qui témoignent d'une authentique honnêteté intellectuelle sont valorisés, de même que ceux dans lesquels le jury peut déceler la capacité des candidats à porter un regard juste sur leurs propres pratiques.

De manière générale, le jury constate des progrès sensibles. Les propositions en lycée professionnel, et notamment en CAP, sont plus nombreuses. Lorsque les séquences ont été initialement conçues pour le collège, les candidats font davantage l'effort de les transposer au contexte du lycée professionnel. Les séquences apparaissent également plus souvent problématisées, avec des questionnements adaptés aux élèves. Le jury a pu observer des propositions variées et pertinentes : un travail autour du traitement médiatique d'une information pour développer l'esprit critique des élèves face à l'actualité ; une séquence menée en CAP UPE2A visant à doter les élèves allophones d'outils linguistiques pour parler de soi ; une étude de sonnets de Louise Labé en Première baccalauréat professionnel dans l'objet d'étude « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » ; ou encore une préparation au CCF écrit de français en CAP deuxième année.

Le jury observe également une meilleure connaissance des textes officiels, du système scolaire et de la didactique du français. Les choix pédagogiques, notamment ceux liés au corpus, sont plus souvent justifiés.

Dans les dossiers les plus solides, la séance analysée est mise en relation avec l'évaluation finale de la séquence. Les productions d'élèves, souvent jointes en annexe, sont analysées avec précision, témoignant d'une réflexion pédagogique ainsi que d'une capacité d'auto-analyse pertinentes, notamment en ce qui concerne les dispositifs de remédiation envisageables. Ainsi, un candidat a su porter un regard critique sur les difficultés rencontrées par un élève dans une activité d'écriture journalistique : il identifie que, si les points de langue et la structure de l'article avaient été travaillés, aucun entraînement préalable à l'écriture d'invention n'aurait été proposé, ce qui avait mis l'élève en difficulté.

Toutefois, plusieurs écueils demeurent. Certains dossiers n'évoquent toujours pas la bivalence pourtant constitutive du concours : l'un ne mentionne jamais l'enseignement de l'espagnol, tandis qu'un autre développe une perspective relevant de la bivalence Lettres-Histoire. Le jury relève encore des imports maladroits de la didactique de l'espagnol dans des dossiers consacrés à la valence Lettres, sans réelle adaptation aux spécificités de l'enseignement du français.

Par ailleurs, les modalités d'évaluation évoquées témoignent parfois d'une maîtrise insuffisante du cadre réglementaire, comme l'illustrent certaines références à des évaluations certificatives inadaptées au niveau concerné (Première Baccalauréat professionnel en formation initiale par exemple).

La définition des objectifs gagnerait également à être plus précise : certains dossiers accumulent des objectifs trop nombreux dans un souci d'exhaustivité qui nuit à la lisibilité de la séquence. Il convient de faire des choix clairs, notamment en identifiant une dominante (lecture, écriture, langue, oral). De même, le calibrage temporel des séquences apparaît parfois peu réaliste : cinq heures pour traiter une séquence aux objectifs multiples ou, à l'inverse, quatorze séances pour une seule séquence, constituent des déséquilibres importants.

Une attention particulière doit également être portée à la différenciation pédagogique, qui demeure parfois artificielle ou insuffisamment pensée en fonction des besoins réels des élèves.

Enfin, dans le détail des séances, un travail sur la formulation des consignes reste nécessaire : certaines questions cumulent plusieurs attentes simultanées ou plusieurs verbes d'action, ce qui peut nuire à la compréhension des élèves et à l'efficacité des activités proposées. Les candidats doivent être attentifs au fait que l'intégration interphrastique n'est pas toujours maîtrisée par les élèves ; des consignes trop denses ou complexes risquent alors d'entraver leur capacité à identifier précisément ce qui est attendu.

### **Conclusion et recommandations**

Le jury attend des dossiers structurés, argumentés et conformes aux attendus du concours. Il ne suffit pas de multiplier les références didactiques ou de proposer une séquence dense pour convaincre. Il s'agit avant tout de démontrer une réflexion professionnelle aboutie, une capacité à construire des séquences pédagogiques cohérentes et adaptées aux élèves de lycée professionnel, ainsi qu'une maîtrise de la langue française.

Pour cela, il est recommandé aux candidats de relire attentivement les rapports de jury, de soigner la cohérence et la faisabilité de leurs propositions, et de faire preuve d'authenticité dans leurs choix pédagogiques et didactiques. Le jury a particulièrement apprécié les dossiers témoignant d'une réelle capacité d'analyse réflexive et d'une prise de distance constructive vis-à-vis des pratiques mises en œuvre en classe.

En définitive, les candidats gagneront à recentrer leur propos sur des éléments précis et significatifs de leur parcours ainsi que de leur pratique pédagogique. Le jury constate d'ailleurs une amélioration globale de la qualité des dossiers, ce qui témoigne d'une prise en compte plus attentive des conseils formulés dans les précédents rapports. Il demeure essentiel que le dossier mette en évidence une réflexion professionnelle authentique et suffisamment approfondie pour donner au jury l'envie de prolonger les échanges lors des épreuves d'admission.

**Epreuve d'admissibilité :**  
**Présentation d'un dossier de RAEP**  
**(Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)**  
**Valence Espagnol**

par Mme Claudia DE PABLO et M. José Rafael PADILLA GARCIA

### **Description de l'épreuve**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle porte au choix du candidat au moment de l'inscription soit sur la langue vivante, soit sur le français. Dans une première partie le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel. Dans une seconde partie, le candidat décrit et analyse une réalisation pédagogique. Il indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.

### **Présentation du dossier et parcours professionnel**

Le jury rappelle que pour statuer sur les capacités de chaque candidat à enseigner l'espagnol et le français, il doit être en mesure d'évaluer son expression, mais aussi ses choix didactiques et pédagogiques au regard des objectifs visés et des contraintes imposées dans le cadre d'un concours.

Ainsi, le jury a particulièrement apprécié les dossiers respectant les critères demandés en termes de structure, de mise en page et de présentation des annexes, et caractérisés par une qualité de langue modélisante (expression fluide, soignée et synthétique en français et en espagnol). Il est, en effet, attendu des candidats une maîtrise irréprochable de ces deux langues. S'agissant d'un concours national de recrutement de personnels enseignants, la maîtrise de la langue française est une compétence indispensable, répertoriée dans le référentiel de compétences professionnelles du métier du professorat et de l'éducation (Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013).

Le jury insiste également sur le fait que le concours présenté est bivalent, ce qui implique que les candidats doivent pouvoir enseigner tant le français que l'espagnol. Certains candidats se présentant simultanément à plusieurs concours ne prennent pas la peine de construire un dossier spécifique pour le CAPLP interne / CAER-CAPLP : ils évoquent, par exemple, le CAPES interne au sein d'un dossier destiné au jury d'un concours de la voie professionnelle. Le jury recommande donc fortement aux candidats d'élaborer un dossier spécifique au CAPLP Interne / CAER-CAPLP Espagnol-Lettres afin de répondre ainsi aux attentes spécifiques du concours présenté et de procéder à une relecture attentive avant l'envoi définitif.

Il doit signaler également la présentation de dossiers peu soignés qui ne respectent pas les contraintes et comportent de nombreuses erreurs de langue. La présentation doit être rédigée et l'usage abusif de tableaux, de sigles ou de listes est à proscrire (il reste toutefois possible de présenter une feuille de route ou un tableau de séquence dans les annexes). De la même façon, les phrases longues et redondantes alourdissent inutilement le dossier, tout comme les maladroites syntaxiques nuisent à la clarté et à la compréhension du propos rapporté.

Les présentations proposées ont révélé la diversité des parcours des candidats. Elles se sont cependant avérées inégales à l'heure de valoriser les formations, expériences et motivations conduisant à se présenter au concours interne de l'enseignement en lycée professionnel. La mention de ses diplômes ou les témoignages d'expériences dans le domaine de l'enseignement ne valent que s'ils mettent en évidence la cohérence entre le parcours du candidat, son souhait d'enseigner en lycée professionnel et les compétences qu'il a acquises. Nous rappelons qu'il est important d'opérer des choix pertinents parmi les étapes du parcours et de ne garder que celles qui font écho au projet professionnel présenté et qui justifient leur motivation à enseigner l'espagnol et le français. Il est regrettable que certains candidats ne prennent pas en compte la spécificité de ce concours. Certains oublient de mettre en valeur dans leur parcours leurs compétences de l'enseignement des langues vivantes.

Le jury a apprécié les présentations inscivant le candidat de façon honnête, claire et sans emphase dans son parcours professionnel. La mise en exergue des formations reçues et des expériences vécues (lorsque celles-ci apportaient un éclairage sur les compétences requises pour l'enseignement en lycée professionnel), a été reconnue et valorisée. Le jury n'a néanmoins pas été convaincu par les liens artificiels parfois établis entre le passé professionnel et les métiers de l'enseignement. Les candidats se doivent, en effet, de savoir sélectionner les traits saillants de leur parcours au regard de leur projet d'enseigner en lycée professionnel et être à même d'expliquer en quoi les compétences qu'ils ont acquises sont transposables à l'enseignement en lycée professionnel. Il s'agit d'avoir une prise de recul nécessaire au regard des compétences transférables à l'enseignement. Le jury invite fortement les candidats à se reporter aux quatorze compétences de l'enseignant présentées dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et à y faire référence en établissant des liens avec la présentation de leur parcours. Le jury a fortement apprécié les dossiers prenant appui sur ce référentiel, mais souligne cependant qu'il ne s'agit, en aucun cas, de démontrer la maîtrise parfaite de l'ensemble de ces compétences. Les expériences acquises dans d'autres niveaux d'enseignement, en France ou à l'étranger, ont vocation à enrichir la mise en perspective de l'enseignement en lycée professionnel.

Le jury a constaté que certains candidats émettent des commentaires et jugements négatifs sur les élèves des lycées professionnels, s'inscrivant ainsi en contradiction avec plusieurs compétences inscrites dans le référentiel métier. Il rappelle qu'un enseignant se doit d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, qu'il doit faire vivre et respecter les valeurs de la République. La dimension éthique doit être portée dans le discours d'un enseignant et faire partie intégrante de la pédagogie comme de la didactique.

### **Maitrise des savoirs disciplinaires**

Il est demandé aux candidats une connaissance approfondie des textes officiels qui régissent l'enseignement dans la voie professionnelle, et en particulier des deux valences lettres et espagnol. De plus, les candidats se doivent de connaître les grandes lignes du CECRL et de son volume complémentaire (Cadre européen commun de référence pour les langues), de distinguer et exploiter les différentes activités langagières, de construire la progressivité de l'enseignement à l'intérieur d'une séquence ambitieuse, nourrie de supports susceptibles d'éveiller la réflexion des élèves. La mise en œuvre d'une démarche actionnelle, la connaissance des programmes, des modalités d'évaluation et d'examen propres au lycée professionnel doivent être maîtrisées. Or, il apparaît que si la terminologie est souvent utilisée, elle est généralement peu ou mal assimilée. Ainsi, les références au CECRL ou aux programmes sont souvent évoquées de façon maladroite, artificielle, voire erronée. De la même façon, le jury a relevé une confusion fréquente entre séquence et séance. Il a également pu s'étonner de l'évocation de programmes désormais caducs, ou encore non adaptés, d'interprétations inappropriées, voire de la méconnaissance des différents programmes et référentiels en vigueur. Un candidat a par exemple proposé une séquence menée pour des étudiants de BTS, avec des modalités d'évaluation certificatives qui ne sont pas les mêmes. Un autre a proposé en annexe un rapport de visite conseil et un sommaire, ce qui ne répond pas aux attendus de forme et de fond quant à la constitution du dossier RAEP.

L'absence de mention de la bivalence reste problématique car elle place le candidat dans un aspect réduit de son enseignement. De la même façon, il convient de veiller à ne pas réduire la discipline linguistique à sa seule dimension grammaticale, oubliant ainsi la dimension culturelle et citoyenne. Les propositions doivent, en effet, refléter le souci d'un ancrage culturel fort, relié à des éléments linguistiques précis, cohérents et adaptés au sujet.

Le jury a pu néanmoins apprécier et valoriser les dossiers qui ont révélé une bonne maîtrise des programmes, des compétences, des repères et des enjeux et qui ont su faire la part belle à l'interdisciplinarité – notamment avec les Lettres – et à un volet culturel appréciable.

### **Didactique et pédagogie : constats et conseils**

Si les candidats ont montré une connaissance relativement satisfaisante des programmes d'enseignement des langues vivantes en lycée professionnel, le jury regrette parfois le manque de précision dans la mise en œuvre des séquences proposées et souhaiterait que les déroulés de séquences reflètent plus clairement la bonne compréhension des recommandations des programmes de la voie professionnelle. À titre d'exemple, le jury a apprécié des propositions de séquences cohérentes faisant apparaître un niveau du CECRL adapté (avec descripteurs de compétences), des annexes qui montrent une construction cohérente de la séquence, une problématique en lien avec le projet final, des activités langagières variées et les objectifs visés dans la séquence proposée. Bien que les candidats soient libres du choix de la situation d'apprentissage proposée, le jury tient à rappeler que lors de l'évaluation des dossiers RAEP, une attention particulière est apportée aux critères suivants :

- cohérence générale faisant le lien entre le parcours professionnel et la situation d'apprentissage présentée ;
- présentation du public et du niveau CECRL visé ;
- annonce de la thématique, de la problématique et des objectifs visés au cours de la séquence et de la séance proposées ;
- place de la séquence dans la progression annuelle ;
- pertinence des activités langagières décrites et des supports authentiques ambitieux proposés avec une entrée culturelle riche ;
- évocation des évaluations des acquis des élèves (diagnostiques, formatives, projet de fin de séquence formalisé) et lien avec les évaluations certificatives ;
- maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques ;
- justification des choix opérés et analyse détaillée de la situation d'enseignement proposée.

Des objectifs purement linguistiques, des choix didactiques sans lien avec le thème général et le projet final, l'absence de progression linguistique, le recours à des supports inadaptés ou non authentiques (exemples : document audio ou vidéo de trente minutes, documents illisibles, absence de supports textuels, ...) sont à bannir. Des projets trop ambitieux ou, à l'inverse, simplistes ou inadaptés ne seront pas, par ailleurs, en mesure de développer les compétences des élèves. Le jury souligne aussi l'importance des consignes données : des consignes décousues, mal rédigées, fautives voire absentes, ne sont pas aptes à guider les élèves et les mettent en difficulté. De la même façon, le jury s'est étonné de la proposition de séquences désorganisées (superposition d'activités sans lien entre elles par exemple) et/ou ne répondant pas aux nouvelles préconisations (exemples : séquences trop longues, sans aucun axe fédérateur, sans aucune problématique). En outre, les propositions fondées sur le questionnement systématique tout comme les mises en œuvre répétitives et trop guidées rendent le cours frontal et peu dynamique. Le développement de l'autonomie de l'élève à l'aide d'une mise en activité adaptée et d'une démarche actionnelle est recommandé. Le jury souligne également qu'il s'avère indispensable de bien cadrer le projet pédagogique proposé aux élèves. Ainsi, les projets de fin de séquences fantaisistes, peu réfléchis ont été fortement pénalisés car ils traduisent un positionnement du professeur inadapté et ne permettent pas une véritable réflexion ni une évaluation des apprentissages des élèves.

Le jury déplore que certains candidats peinent à justifier leurs choix pédagogiques et méthodologiques. Par exemple, la mise en place de groupes hétérogènes ou homogènes sans justification pédagogique et didactique des objectifs visés n'a qu'une efficacité très limitée.

Par ailleurs, le jury conseille fortement aux candidats s'étant déjà présentés au concours de réactualiser les dossiers et séquences proposés, ce qui pourra attester non seulement d'une éventuelle évolution des compétences acquises mais aussi d'une prise de recul. De plus, il est peu approprié de proposer des séquences tirées de sites pédagogiques sans les adapter véritablement au public visé.

Le jury souhaite néanmoins souligner le plaisir de lire des dossiers de RAEP qui présentent des séquences tout à fait pertinentes pour le public visé. Il a par exemple apprécié les propositions incitant les élèves à la curiosité, proposant des activités ludiques qui favorisent la pédagogie bienveillante. Une candidate a, par exemple, présenté une séquence innovante, dans un projet interdisciplinaire mais tout en gardant une perspective actionnelle de la langue : les élèves avaient pour objectif d'échanger avec des pilotes hispanophones lors du Rallye historique de Monte-Carlo. Certains projets de fin de séquence se sont révélés adéquats car conduits de façon judicieuse à travers les activités langagières antérieures proposées. Des candidats ou candidates ont, en effet, réussi avec brio à mettre en avant la logique interne de leur séquence. Dans les dossiers les plus aboutis, les activités s'enchaînent de façon logique, sont suivies d'une phase de bilan, d'analyse et de possibles remédiations, les points saillants de la séquence sont mis en valeur et les stratégies établies pour aider les élèves à s'appropriier les outils linguistiques sont expliquées.

Les propositions satisfaisantes ont, par ailleurs, prêté une attention particulière à l'hétérogénéité des élèves et aux activités différenciées qui en découlent. Les outils numériques y sont utilisés à bon escient et présentent une réelle plus-value pour les élèves et pour la mise en œuvre de la séquence. La simple évocation d'un tableau numérique en classe pour projeter un document n'apporte pas de plus-value pédagogique à la séance et aux apprentissages. En revanche, le jury a apprécié l'utilisation de QR codes au service du sens. Il rappelle en outre que la référence au numérique ne présente que peu d'intérêt si le candidat ou la candidate n'en mesure pas les mérites ou les limites. Le jury recommande d'ailleurs d'éviter de se référer à des éléments de langage désignant des pratiques pédagogiques considérées comme novatrices si celles-ci ne sont que peu maîtrisées : dans bon nombre de dossiers, le travail en îlot apparaît en effet comme un simple prétexte permettant d'apporter une supposée plus-value à la séquence décrite, alors que bien souvent, l'activité proposée reste une activité individuelle.

Enfin, le jury attire l'attention sur le fait que les annexes doivent être au service du dossier. Il ne saurait trop recommander de proposer ce qui illustre véritablement la démarche didactique ainsi que le travail des élèves. La lecture des annexes doit en effet mettre rapidement en lumière la pertinence d'un projet pédagogique. Joindre un extrait de production d'élève permet au candidat ou à la candidate d'inscrire le travail proposé dans la réalité de la classe. Cet ajout rend par ailleurs possible l'explicitation d'un temps de remédiation à partir d'une prise d'indices dans cette même production et favorise alors l'analyse réflexive. La reproduction de pages de manuels ou le plagiat de sites internet sont bien évidemment à proscrire.

## **Analyse réflexive**

Le jury constate le manque de retour réflexif de certains candidats et des remédiations partielles ou inopérantes. Il peut citer, à titre d'exemple, les analyses réflexives qui ne proposent pas d'exemples illustratifs, qui se contentent d'approuver le travail proposé sans aucune donnée objective, qui ne prennent pas en compte les évaluations données ou encore qui se résument à la gestion de classe ou à du ressenti trop subjectif (« C'était une bonne séquence, les élèves étaient contents »). Le jury s'étonne également du manque de discernement de certains candidats et d'un positionnement professionnel quelque peu problématique (par exemple : « J'espère que cela sera faisable pour un élève de lycée professionnel »). En outre, il rappelle qu'une expression confuse dessert la compréhension de l'analyse proposée. Le jury invite les futurs candidats à accorder une plus grande importance à l'analyse réflexive et à l'édification de la séquence sur la base d'un corpus documentaire où la mise en tension des documents conduira les élèves à enrichir leur connaissance du monde et leur capacité à dire leurs émotions et à formuler leurs avis.

Le jury rappelle que la capacité à conduire une réflexion sur sa pratique est présente dans le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat cité précédemment. Ainsi, le dossier proposé ne peut se limiter à une simple description des activités. Le candidat doit en effet opérer une prise de distance critique et questionner les choix effectués témoignant ainsi de sa capacité d'analyse et d'adaptation. Un enseignant doit être capable de faire évoluer sa pratique et de s'interroger sur la place de l'élève dans la pédagogie proposée. De fait, le jury rappelle qu'une analyse réflexive doit restituer les activités et les difficultés rencontrées par les élèves face aux apprentissages. Ainsi, le jury a apprécié la présentation de productions d'élèves anonymisées et accompagnées d'un recul réflexif intéressant, pertinent, honnête et argumenté montrant non seulement les échecs rencontrés mais également un réel intérêt d'amélioration. La prise en compte de la diversité des élèves et les pistes de différenciation proposées pour les accompagner se sont souvent révélées efficaces. Les dossiers en adéquation avec les exigences du concours proposent des analyses authentiques des pratiques, assorties de pistes de propositions de remédiations pertinentes au regard des constats établis tout au long de la présentation de la séquence.

## **Sitographie indicative pour développer la réflexion sur l'enseignement des langues en voie professionnelle**

Enseigner les langues vivantes

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>

<https://eduscol.education.gouv.fr/4494/langues-vivantes-etrangees-et-regionales>

Enseigner les langues vivantes au lycée professionnel (programmes CAP et baccalauréat professionnel)

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/14/0/spe627\\_annexe\\_1105140.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/14/0/spe627_annexe_1105140.pdf)

La réorganisation du cursus préparant au baccalauréat professionnel

<https://eduscol.education.fr/document/56265/download?attachment>

## Epreuve d'admission :

### Épreuve d'explication de texte et de grammaire en Lettres

par Mme Josiane GUITARD-MOREL et M. Jean-François FRACKOWIAK

#### Description de l'épreuve et programmes de référence

Les modalités de cette épreuve sont les suivantes :

- durée de la préparation : 2 heures ;
- durée de l'épreuve : 1 heure ;
- coefficient 3.

Elle consiste en l'explication du texte d'un auteur de langue française, extrait d'un programme d'œuvres périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère de l'Éducation Nationale.

Pour l'épreuve orale d'admission de la session 2026, les textes proposés à l'étude des candidats étaient extraits des six œuvres suivantes :

- Jean Racine, *Phèdre*
- Antoine Prévost, *Manon Lescaut*
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris Les Petits poèmes en prose*
- Pierre de Ronsard, *Les Amours*
- Albert Camus, *Caligula*
- Leïla Slimani, *Le parfum des fleurs la nuit*

L'explication de texte est suivie d'une question relative à la maîtrise de la langue française, demandant à identifier une notion grammaticale relevant de la grammaire du discours, de phrase ou de texte. Une exploitation pédagogique construite à partir de ce support textuel doit ensuite être présentée par le candidat.

Il revient donc à chaque candidat de bien prendre en compte, dans sa préparation, le fait que cette épreuve repose sur un programme limitatif. Il est évidemment nécessaire d'avoir construit une connaissance suffisante des six œuvres, de leurs auteurs et des contextes de leur production ; l'explication de texte, mais aussi l'entretien avec le jury ne sauraient permettre de dissimuler une éventuelle méconnaissance des œuvres. Pour établir des liens pertinents avec les programmes d'enseignement du français de la voie professionnelle, il importe aussi de bien connaître ces derniers.

Nous rappelons que depuis la session 2022, les nouveaux programmes de français s'appliquent dans toutes les classes du lycée professionnel, conformément à la Transformation de la Voie Professionnelle.

Une connaissance des différents dispositifs liés à cette Transformation de la Voie Professionnelle (co-intervention, accompagnement personnalisé et consolidation des acquis, chef d'œuvre...), et de ses évolutions depuis la mise en œuvre des nouveaux dispositifs ministériels, est également requise pour bien se préparer à cette épreuve. Cette connaissance peut particulièrement nourrir les parties de l'exposé et de l'entretien consacrées à l'exploitation pédagogique en classe du texte étudié. Nous recommandons donc aux candidats d'actualiser leur connaissance des informations, des textes cadres et des ressources mises à disposition des professeurs, en consultant régulièrement le site du ministère : <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

## **La préparation de l'épreuve orale de Français, d'une durée de deux heures, à partir d'un texte extrait du programme littéraire**

Les candidats disposent de deux heures pour préparer l'explication de texte, l'exploitation pédagogique et traiter la question de grammaire.

Dans la salle de préparation, chaque candidat a à sa disposition un exemplaire de l'œuvre intégrale, un libellé du sujet qui indique le passage précis à étudier et le point de langue à traiter, ainsi qu'une photocopie de ce passage. Cette page photocopiée peut ainsi être librement annotée et servir de support lors de la présentation.

Des dictionnaires de langue française, des noms communs et des noms propres, sont en libre consultation dans la salle de préparation. Les programmes d'enseignement ne sont, en revanche, pas fournis. S'agissant d'une épreuve professionnelle d'un concours interne, ces instructions officielles sont, en effet, supposées connues des candidats.

### **Le déroulement de l'épreuve**

L'épreuve orale de Français dure une heure et compte deux temps distincts.

D'abord, le candidat réalise un exposé oral de trente minutes au maximum. Cela signifie que le jury interrompt le candidat qui dépasserait ce temps maximal. La présentation comporte, dans l'ordre choisi par le candidat, une lecture orale de l'extrait, l'explication de texte, l'étude de la question de langue et l'exploitation pédagogique.

Ensuite, le candidat s'entretient avec le jury, durant trente minutes au maximum. L'entretien ne compense donc pas un temps d'exposé oral trop bref.

### **La lecture orale**

En tout premier lieu, il s'agit pour le jury d'apprécier une situation professionnelle que rencontre régulièrement le professeur de français dans sa classe : la mise en voix des textes littéraires à étudier collectivement.

Le candidat procède à une lecture orale de l'extrait, pour tout ou partie, selon les indications du jury. Cette lecture peut intervenir en tout début de présentation ou après l'explication du texte, selon le moment jugé le plus opportun par le candidat. Nous soulignons que l'exercice permet au jury d'apprécier déjà la compréhension globale du texte, mais aussi la maîtrise de certaines connaissances littéraires et linguistiques : restituer par le ton approprié le registre adopté par le texte – ironie, humour, tragédie ... – respecter la ponctuation, rendre la cadence phrastique sans omettre les liaisons obligatoires et la versification quand il y a lieu, distinguer dans un texte théâtral les didascalies des répliques, sont autant d'indicateurs de connaissances techniques, mais aussi d'une capacité à s'approprier et à transmettre la substance de textes littéraires. Si une bonne lecture orale n'annonce pas systématiquement une explication de texte réussie, en revanche, une lecture hésitante, émaillée d'erreurs, d'hésitations ou d'équivoques, prélude souvent à une explication de texte entachée de contresens ou d'imprécisions.

Il importe donc de donner, au minimum, une lecture orale fiable et fidèle, c'est-à-dire respectueuse des mots et du sens du texte ou, mieux, une lecture expressive et vivante qui restitue les dimensions émotionnelle, axiologique et esthétique de l'extrait mis en voix, ainsi que sa visée.

## L'explication de texte

Lors de la session 2026, le jury a observé plusieurs points de progrès par rapport aux sessions précédentes, qui laissent penser que certaines des recommandations contenues dans les rapports de jury des sessions antérieures ont bien été prises en compte.

Ainsi la connaissance des œuvres est-elle apparue souvent assez satisfaisante. À titre d'exemple, le recueil de Ronsard *Les Amours* a été bien inséré par plusieurs candidats dans son contexte culturel ainsi que dans le cadre du parcours humaniste de l'auteur, et présenté comme significatif de l'évolution poétique de la Renaissance. La problématisation de l'explication de texte du poème en forme fixe (le sonnet) a ainsi pu être formulée de manière pertinente, soulignant une bonne connaissance du contexte de production poétique : « Dans quelle mesure le sonnet est-il exploité pour déclarer son amour tout en faisant l'éloge de soi-même ? » L'approche du poème a alors mis en avant la musicalité, le rythme et la prosodie, ce qui a permis une étude stylistique intéressante. De même, le jury a observé une bonne contextualisation culturelle des *Petits poèmes en prose* de Baudelaire, resitués dans la période du symbolisme, articulée à une maîtrise satisfaisante des enjeux littéraires de l'œuvre.

Plusieurs points d'amélioration apparaissent toutefois : tout d'abord, des contresens ont pu être exprimés, par exemple en proposant une interprétation ironique de l'incipit de *Manon Lescaut*. L'univers mythologique reste parfois mal connu, ce qui est nécessaire pour bien identifier les personnages de *Phèdre*, leur nature, et les répercussions de cette question sur leur situation. De même, les mouvements littéraires sont parfois évoqués de manière schématique et réduits à une approche caricaturale (le romantisme par exemple), ou simplement mentionnés, de sorte que ces références ne sont pas mises au service d'une interprétation enrichie et approfondie du texte. C'est aussi un écueil que l'on peut retrouver quant à la mobilisation de connaissances biographiques sur les auteurs des textes à expliquer, qui peuvent donner lieu à certaines interprétations forcées des extraits.

Concernant l'approche des textes proposés, le jury souligne la nécessité de bien en restituer le sens global et le message littéraire. Certaines explications tombent, en effet, dans l'écueil d'une analyse ligne par ligne, ou vers par vers, sans établir suffisamment de liens, et sans élaborer une interprétation d'ensemble. Le jury rappelle que l'explication d'un texte a pour but d'en déployer le sens : elle suppose une bonne compréhension globale de sa signification et des idées qu'il porte, ainsi qu'une réflexion sur son intérêt, sa beauté, sa richesse, ses particularités, en s'appuyant sur des exemples précis, puisés dans le texte lui-même, appréhendé dans sa matérialité, ces exemples devant ensuite être commentés. Ainsi, si les termes d'analyse littéraire sont apparus en cette session plus nombreux et mieux maîtrisés, (par exemple : euphémisme, lyrisme, prolepse, récit rétrospectif), les relevés sont parfois encore opérés pour eux-mêmes, et non pas mis explicitement au service d'une construction signifiante. Quelques imprécisions peuvent aussi entacher un exposé, par exemple dans l'emploi du vocabulaire spécifique de l'analyse littéraire. On peut penser aux termes de la métrique qui, s'ils sont mal maîtrisés, peuvent conduire à une mauvaise identification du mètre des vers (alexandrin au lieu de décasyllabe...). De manière générale, l'épreuve est aussi à appréhender comme une évaluation de la qualité de l'expression orale, ce qui implique d'employer des tournures correctes et un lexique précis et étendu.

Rappelons que le candidat est libre d'adopter deux méthodes distinctes pour l'explication de texte, soit une explication linéaire, soit une explication organisée, à la manière du commentaire composé. Chacune de ces approches suppose un exposé structuré et étayé sur le plan argumentatif. Comme pour les sessions précédentes, le jury a pu constater un risque plus grand, pour les analyses linéaires, d'apparaître peu structurées et de rester paraphrastiques, ne permettant pas d'entrer dans une analyse authentique. Quelle que soit la modalité d'analyse choisie, il importe que l'oral permette d'exposer clairement les axes de lecture, et que dans la communication orale le jury puisse repérer ces axes sans difficulté. Il peut être judicieux de donner un titre à ces axes, que l'explication de texte soit linéaire ou organisée.

Dans cette perspective, l'élaboration d'une problématique précise et clairement formulée est un point crucial. L'explication, même linéaire, doit en effet être construite à partir d'une problématique à laquelle le développement permet de répondre ; loin de toute tentation de l'exhaustivité, la problématique indique un engagement du candidat dans une interprétation qui est aussi le choix d'une perspective donnant une ligne directrice à son explication. Cette explication met également en avant la réception de lecteur du candidat, ce qui nourrit la part interprétative de l'explication attendue.

Le jury invite les candidats, lorsque l'entretien conduit à revenir sur l'explication de texte, à bien prendre en compte les questions qui leur sont posées. Ce sont des aides, des « perches » tendues, et non des pièges. L'entretien est aussi un temps de remédiation, d'amélioration de l'exposé, dont l'objectif n'est pas de mettre les candidats en difficulté, mais, au contraire, de les amener à valoriser leur prestation, à apporter des précisions, des clarifications, des exemples et, le cas échéant, à se reprendre, à réviser une explication initiale maladroite ou indigente, à revenir enfin sur des affirmations éventuellement erronées.

### **La question de grammaire**

La question de grammaire, dotée d'un nombre de points qui peuvent être décisifs pour l'admission des candidats, ne peut être éludée et doit impérativement être traitée. Le jury souligne la cohérence entre l'explication de texte et cette partie de l'épreuve : la question de grammaire permet aussi d'entrer dans l'étude linguistique précise du texte, de prendre en compte son caractère littéraire, et d'analyser les moyens employés pour produire du sens. La question de grammaire vise ainsi à apprécier les savoirs grammaticaux acquis, scolaires voire universitaires, au sujet du fonctionnement de la langue, qui sont nécessaires pour l'enseignement en français. Il est ainsi attendu des candidats qu'ils témoignent d'une maîtrise de la langue française, d'une capacité à en faire un objet de réflexion, d'une connaissance du vocabulaire de la terminologie spécifique ainsi que des procédures d'analyse et de manipulation (substitution, transformation, suppression, expansion...) permettant de mettre en œuvre cette maîtrise.

La question de grammaire peut porter sur l'extrait entier ou seulement sur quelques lignes du texte à étudier, selon le nombre d'occurrences à analyser qui y figurent : dans ce cas, le libellé du sujet indique explicitement les paragraphes à étudier. La question peut être traitée à tout moment de l'exposé : le candidat peut l'aborder de façon isolée entre les deux autres parties de l'exposé, mais elle peut aussi, par exemple, faire l'objet d'une incise pendant cette explication, ou encore être intégrée à l'exploitation pédagogique. Si le moment du traitement de la question est libre, il est toutefois nécessaire que le candidat signale très clairement au jury à quel moment il l'aborde, et à quel moment il la clôt. Il faut rappeler que la présentation de la notion constitue en elle-même un attendu, prévu dans le barème d'évaluation de l'épreuve. Une définition précise doit donc en être donnée, avant le passage à l'étude des occurrences relevées dans le texte, puis leur analyse et, éventuellement, l'interprétation de leurs effets.

Pour la session 2026, comme pour les précédentes, le libellé des questions de langue était formulé de la façon suivante : « En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur... [le point de langue à traiter] ». Ce point de langue peut porter, par exemple, sur l'utilisation des pronoms, les temps et modes verbaux, l'utilisation des adjectifs, des expansions du nom, l'utilisation des phrases interrogatives, l'énonciation, etc. Les entrées choisies relèvent, de toute façon, de l'un des cinq champs linguistiques suivants : le verbe (temps, modes et valeurs), le lexique (morphologie, dénotation, connotations), la syntaxe (analyse de phrases) ou les catégories (natures et fonctions), l'énonciation (les paroles rapportées, récit et discours).

Quel que soit le point de langue à étudier, les opérations attendues pour cette partie de l'épreuve sont les suivantes : nommer, définir, relever et classer, puis interpréter l'usage linguistique, au service du sens littéraire. L'identification correcte des grandes catégories linguistiques constitue donc un attendu ; il convient de rappeler que le relevé des formes à étudier se doit d'être exhaustif. Le travail de classement des occurrences requiert pour sa part des connaissances plus fines : la catégorisation proposée doit, en effet, être appuyée et justifiée selon une logique et des critères d'ordres grammatical et linguistique.

Les candidats qui dépassent ces opérations par des approches stylistiques et interprétatives sont valorisés, bien que ces capacités soient déjà évaluées dans l'explication de texte et ne constituent pas, à proprement parler, un attendu pour la question de grammaire. Il est avant tout demandé, comme l'indique le texte officiel du concours, d'identifier une forme ou une fonction grammaticale ; le reste relève donc davantage d'éléments de valorisation. Ainsi, il convient d'éviter l'écueil suivant, qui est parfois apparu lors de cette session 2026 : étudiant les différentes modalités de discours tenus par les personnages de *Manon Lescaut*, plusieurs candidats se satisfont de relire les passages aux discours direct ou indirect de l'extrait, en reformulent les sens supposés de manière littérale, sans proposer ni catégorisation, ni analyse, ni réflexion grammaticale.

Comme les années précédentes, le jury a observé un manque de connaissances grammaticales, qui peut se manifester par des imprécisions dans la définition des notions, et des erreurs dans le repérage et la classification, mais aussi par une absence d'analyse justifiant et exploitant les relevés, et cela, même lorsque ces derniers sont justes. Il est très rare que des candidats établissent spontanément des liens avec l'interprétation, en mettant véritablement les outils grammaticaux étudiés au service de l'explication.

À titre d'exemple, il est apparu que la notion du temps verbal qu'est le futur simple de l'indicatif n'était pas maîtrisée pour certains candidats, y compris la formation de ce temps, qui a pu être présentée en ces termes : « Le futur se forme avec l'auxiliaire avoir plus la terminaison ». Pareille caractérisation souligne l'absence de connaissances solides du système verbal de la langue française. Or il est indispensable de connaître et comprendre la formation des temps et modes verbaux, afin de pouvoir l'enseigner et apprendre aux élèves les subtilités d'emplois des formes verbales. La notion de discours narrativisé est apparue également très peu maîtrisée : plusieurs candidats se sont contentés de signaler la présence de paroles, sans pour autant distinguer les différentes modalités linguistiques de ces paroles rapportées : discours direct, discours indirect, discours indirect libre, discours narrativisé. Les catégories ne sont pas abordées : il n'y a eu souvent aucun classement proposé. La distinction entre interrogatives directe ou indirecte semble ainsi inconnue, ou alors ce qui permet de les distinguer n'est pas identifié.

Cette partie de l'épreuve a donc pu apparaître peu travaillée, non seulement en amont du concours, mais aussi parfois pendant le temps de préparation de l'épreuve, conduisant même certains candidats à un traitement improvisé – voire à l'absence de traitement – de la question posée au cours de leur prestation orale. Outre que les candidats se mettent en difficulté, dans une perspective de concours, en escamotant la préparation d'une épreuve, le jury souhaite souligner que l'exercice en tant que professeur nécessite, par-delà l'obtention du concours, une maîtrise solide des notions de langue, afin de pouvoir répondre aux besoins manifestés dans ce domaine par les élèves qui seront confiés aux lauréats.

**Epreuve d'admission :**  
**Exploitation d'un dossier pédagogique en Lettres**  
par Yoan FONTAINE et Sophie HEDAN

### **Enjeux et attendus**

Contrairement à l'explication de texte, il n'existe pas pour l'exploitation pédagogique de canevas défini. Le terme « exploitation pédagogique » revêt en effet plusieurs acceptions. Selon la focale adoptée, il peut s'agir :

- d'une séquence qui s'intègre à une progression,
- d'une séance qui s'intègre à une séquence et à une progression,
- d'une activité qui s'intègre à une séance qui s'intègre elle-même à une séquence et à une progression.

L'exploitation pédagogique est un moment important dans le cadre d'un concours interne : les candidats y manifestent leur connaissance des programmes et des modalités d'examens dans la voie professionnelle, mais également leurs compétences en didactique et en pédagogie.

L'exploitation pédagogique doit se référer explicitement aux textes officiels, elle est reliée à un objet d'étude des programmes de français de la voie professionnelle : CAP, baccalauréat professionnel ou classe de troisième dite « prépa-métiers ».

Le jury évalue la capacité du candidat à élaborer, à partir d'un texte, une exploitation pédagogique adaptée aux programmes et aux élèves du lycée professionnel. Il évalue la pertinence des objectifs d'apprentissage, l'intérêt des modalités pédagogiques proposées pour atteindre ces objectifs et enfin la maîtrise des notions engagées. La proposition pédagogique présentée par le candidat doit s'articuler avec l'explication du texte, c'est-à-dire proposer une ou des activités de lecture, d'écriture, d'oral ou de langue qu'il pourrait mener avec la classe retenue à partir de l'extrait proposé. S'il n'est pas nécessaire de détailler l'ensemble d'une séquence, le candidat se doit d'inscrire les activités dans une progression et un cheminement afin de leur donner du sens et d'éviter l'écueil de la juxtaposition de séances ou d'activités sans lien les unes avec les autres.

La proposition du candidat peut également faire varier certaines modalités comme

- les démarches coopératives, individuelles, magistrales, interactives, interdisciplinaires ;
- les évaluations diagnostique, sommative, formative, certificative ;
- les supports numérique, papier ou audiovisuel.

Elle peut aussi avantageusement tirer profit :

- des dispositifs : co-intervention, consolidation des acquis et accompagnement personnalisé, projets ;
- des parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Éducation artistique & culturelle, Santé.

Les candidats au CAPLP bivalent Lettres-Espagnol se doivent de connaître tous ces dispositifs qui s'inscrivent dans la transformation de la voie professionnelle et faire vivre la bivalence.

### **Les commentaires sur la session 2026**

Dans leur majorité, les candidats ont su associer le texte à un objet d'étude des classes de baccalauréat professionnel. Les objets d'étude sont mieux connus.

## Les réussites

Les prestations réussies montrent généralement une bonne connaissance des objectifs assignés à l'enseignement du français dans la voie professionnelle, une bonne maîtrise des objets d'étude inscrits aux programmes ainsi qu'une approche réaliste des publics auxquels ils se destinent : ces prestations, qui évitent les généralités, montrent l'attention que les futurs professeurs de lycée professionnels, lettres-langue ou langue-lettres, portent à leurs futurs élèves, en proposant, par exemple, des activités qui mettent en place différentes formes de différenciation pédagogique au sein de la classe. Ces prestations réussies sont aussi celles qui parviennent à « métaboliser », en une proposition réaliste, explication de texte, connaissances littéraires, pédagogiques, didactiques et expérience professionnelle.

Dans cette optique, il est recommandé aux candidats de se mettre à jour des récents apports de la recherche en didactique du français, en sciences de l'éducation et en sciences cognitives. Le jury a ainsi pu apprécier quelques exploitations proposant, par exemple, des démarches de lecture qui s'appuient sur les théories de la réception et leur déclinaison didactique en sujet-lecteur, celles qui distinguent lecture analytique, cursive, lecture intégrale et groupement de textes, celles capables de proposer plusieurs entrées dans le texte, selon les niveaux de littératie des apprenants, scolaires ou apprentis.

Lors de la session 2026, le jury a remarqué les efforts de certains candidats pour concevoir des séquences plaçant les élèves en situation active dans l'étude des œuvres. Ainsi, une séquence consacrée à *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost invitait les élèves à effectuer une lecture intégrale de l'œuvre, accompagnée par un carnet de lecteur à compléter au fil de la lecture. Ils avaient alors à le remplir avec des passages imposés par le professeur, mais aussi choisis par eux-mêmes. Ce parcours mi-guidé, mi-subjectif donnait lieu à un partage en classe : chaque élève exposait à ses camarades les extraits qui avaient retenu son attention. Ce dispositif offrait une réelle marge de liberté, permettant aux élèves de s'approprier l'œuvre de manière sensible et personnelle. L'échange entre pairs favorisait le débat et mettait en lumière les enjeux propres à l'œuvre.

Par ailleurs, le travail des compétences orales a pu être exploité avec pertinence, notamment en lien avec le genre poétique. Une candidate proposait ainsi, pour entrer dans une séance de lecture analytique, un exercice de lecture chorale. Individuellement, les élèves lisaient le poème de Ronsard « Quand vous serez bien vieille », extrait des *Sonnets pour Hélène*, avec pour objectif de comprendre la situation de communication : qui s'adresse à qui, quand et pourquoi ? Par groupes, les élèves étaient ensuite invités à confronter leur lecture, puis à « faire entendre » la voix du poète à travers une lecture à voix haute, traduisant ainsi leurs hypothèses de lecture. Une autre candidate envisageait de recourir au jeu théâtral et à la mise en scène pour aider les élèves à interpréter la première scène de rencontre entre le chevalier Des Grieux et Manon Lescaut. S'ensuivait alors un débat interprétatif autour des propositions formulées. Ce travail d'interprétation, en plus de rendre les élèves acteurs, les amenait à réfléchir au sens du texte.

Quelques séquences se sont également distinguées par une construction efficace : problématique claire, objectifs définis, progression cohérente et supports variés. Ainsi, pour étudier *Manon Lescaut*, une candidate a conçu un parcours thématique autour de la fatalité. L'étude de la première scène de rencontre venait problématiser la séquence. Les élèves étaient ensuite invités à lire, sous cet angle, un corpus d'extraits, mais aussi d'adaptations. Le personnage de Manon était notamment comparé dans les opéras de Massenet et de Puccini à travers les choix graphiques d'affiches. Les élèves étaient enfin conduits à créer leur propre version, à partir de leur interprétation du personnage.

Enfin, une amélioration notable a également été constatée dans la prise en compte de la différenciation pédagogique, bien que celle-ci demeure parfois superficielle. La simple proposition d'une modalité de différenciation est insuffisante : il faut en expliciter l'objectif, les modalités et le temps consacré à chaque activité.

## Les difficultés

Le jury a encore pu observer cette année des difficultés sur plusieurs points.

De trop nombreuses présentations ont mis en évidence une connaissance très approximative des programmes de français (objets d'étude et programme limitatif notamment), ainsi que des modalités de l'épreuve terminale, pourtant essentielles pour des enseignants qui se destinent à un enseignement bivalent. Cette méconnaissance explique aussi la relative absence des dispositifs transversaux dans les présentations des candidats.

Le jury a également constaté des lacunes importantes dans les connaissances littéraires de candidats. Ainsi, certains ne maîtrisaient pas toujours avec précision le vocabulaire spécifique de la poésie (versification, rythmes, sonorités) ou s'égarèrent dans des considérations floues autour des mouvements poétiques.

De plus, beaucoup de séquences proposées ont encore révélé des manques quant à la réflexion inhérente à leur construction. Les problématiques et les objectifs ne sont pas toujours précis. Beaucoup de séquences se révèlent inachevées, faute de temps de préparation, avec des séances floues, sans objectifs ni activités précises. Certaines sont trop longues avec beaucoup de séances envisagées, se juxtaposant souvent sans ligne directrice claire.

D'autres candidats ont à peine esquissé l'exploitation du texte dans leur séquence, omettant même de préciser les modalités de lecture adoptées (cursive, analytique, collaborative) ou n'en justifiant ni l'intérêt ni les enjeux pédagogiques. Par ailleurs, si les candidats ont compris qu'ils devaient s'appuyer sur les impressions de lecture pour aborder les textes littéraires avec leurs élèves, ils ne proposent que rarement des activités permettant de dépasser cette première approche sensible pour les conduire ensuite vers l'analyse. Peu de critères de réussite ont été évoqués pour les activités ou les évaluations. Les liens entre ce qui est enseigné et ce qui est évalué ainsi que les sujets des évaluations doivent faire l'objet d'une réflexion.

Les dispositifs pédagogiques ont parfois été déroulés sans justification : le choix du travail de groupes, par exemple, doit avoir un sens dans le cheminement de la séquence. Le jury conseille aux candidats de structurer leur exploitation pédagogique à l'aide d'une introduction qui précise les objectifs et les contenus de la séquence ou séance présentée, ainsi qu'une problématique précise articulée aux enjeux du texte ou de l'œuvre. Ce travail ne peut faire l'économie d'une réflexion autour de la différenciation pédagogique.

Même si les candidats ont veillé à proposer des séquences d'étude d'œuvres intégrales, le jury s'est étonné d'un certain manque d'explicitation : oubli de présenter le niveau de la classe et/ou l'objet d'étude de la séquence, voire de préciser si la séquence proposée portait sur l'étude de l'œuvre intégrale ou sur un groupement de textes.

Le jury a aussi noté une absence de cohérence dans certaines exploitations pédagogiques, limitées à la juxtaposition d'analyses d'extraits. De même, les activités proposées ont trop souvent consisté en une succession de tâches dépourvues d'objectifs d'apprentissage, d'enjeu et de progression. Une simple énumération de séances qui ne sont pas articulées entre elles ne saurait fonder une séquence. On insistera sur la nécessité de consacrer, durant la préparation de l'épreuve, un laps de temps suffisant à cette partie afin d'éviter de la traiter dans l'urgence. La majorité des candidats essaie de proposer une séquence entière ; il serait parfois préférable de ne présenter qu'une ou deux séance(s) contextualisée(s) dans une séquence, ce qui permettrait de prendre le temps de réfléchir à des activités précises et de justifier une démarche à partir du texte. Une bonne gestion du temps de préparation est essentielle dans la répartition du travail à proposer afin de ne pas donner au jury l'impression d'un travail bâclé voire improvisé faute de temps.

Les candidats à ce concours, nécessairement hispanistes, ne pratiquent guère de lecture d'œuvres intégrales en cours d'espagnol alors que cette modalité de lecture est au cœur de la pratique du professeur de français. Cette question soulève plus largement celle de la bivalence qui constitue une

indéniable richesse professionnelle, à condition toutefois d'en prévenir les principaux écueils : la fusion et la confusion. On n'enseigne pas l'espagnol, langue étrangère, comme on enseigne le français, langue maternelle ou de scolarisation. Les enjeux, les visées, les contenus et les démarches sont distincts et il convient de toujours garder à l'esprit les contours épistémologique et didactique de chacune des disciplines pour que le dialogue entre elles soit le plus fécond possible.

Si le jury a particulièrement apprécié les exposés proposant des ouvertures culturelles riches et pertinentes, il a parfois été surpris des importations faites de la didactique des langues étrangères vers la didactique du français. Certains candidats glissent tout naturellement dans leur exposé des termes tels que « démarche actionnelle », « tâche finale », « CECRL » alors que ces notions et outils, sont méconnus de la didactique du français. Le jury insiste : les transferts d'une discipline à l'autre, ne sont fructueux et appréciés qu'à la triple condition d'être énoncés, objectivés et justifiés. Le CECRL peut ainsi en effet constituer un outil intéressant pour penser la progression et/ou l'évaluation de l'oral ou du lexique en français, mais il est indispensable que le candidat signale ce transfert, en présente les avantages et éventuellement les limites. À défaut de ces précisions, le jury risque d'estimer qu'il s'agit d'une maîtrise déséquilibrée de la bivalence qui procède par défaut et non par choix.

Dans l'élaboration de leur séquence ou séance, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres textes ou documents en lien avec la problématique envisagée. Il peut s'agir d'œuvres intégrales, textuelles ou filmiques, de corpus de textes ou d'images, de supports papiers ou numériques. Les fils conducteurs entre les supports, les activités et les objectifs demeurent les essentiels de toute prestation réussie.

Enfin, certaines propositions pédagogiques n'étaient pas adaptées à des élèves de lycée professionnel. Ainsi, des activités certes ludiques se révélaient peu convaincantes quant à leur efficacité pour les apprentissages. Des modalités de lectures envisagées pour les œuvres intégrales témoignaient d'un manque de connaissance des pratiques de lecture des élèves. En effet, donner à lire une œuvre littéraire en totale autonomie à l'extérieur de la classe, sans proposer de calendrier, de consigne, ni assurer de suivi, ne permet pas à tous les élèves de s'engager dans leur lecture. La nécessité d'une préparation vaut aussi pour une sortie au théâtre. Sans sensibilisation préalable aux thèmes et aux enjeux de la pièce, les élèves risquent fort de ne pas vivre pleinement l'expérience du spectacle qui leur est proposée, ni se mettre en disposition de pouvoir l'exploiter ensuite.

## **L'entretien**

Dans cette dernière partie de l'épreuve, le jury, en posant des questions qui ne sont jamais des pièges, tente avec la plus grande bienveillance, d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir et compléter sa présentation ou à corriger une maladresse ou une erreur.

Il ne s'agit donc pas de réitérer un propos maladroit, lacunaire ou erroné dans le but d'être mieux compris ou de faire montre de son assurance. Ce sont des capacités de compréhension, d'approfondissement, de prise de distance, de révision et de création qui sont attendues. C'est le moment, pour le candidat, de montrer son implication professionnelle et d'entrer dans un véritable échange avec le jury : il importe alors d'être réactif et de ne pas subir le questionnement des examinateurs et, au contraire, de s'en saisir comme autant d'ouvertures intellectuelles pour approfondir son exposé oral initial. L'aptitude à revenir sur sa production pour la reprendre, interroger ses représentations, ses partis pris ou ses connaissances, rectifier ses erreurs, relève d'une compétence professionnelle cardinale dans l'exercice du métier d'enseignant. Quel que soit le ressenti du candidat à l'issue de sa présentation orale avant l'entretien, il s'agit essentiellement, à ce moment de l'épreuve, de se saisir du questionnement du jury pour montrer sa capacité à entrer dans l'échange oral et à révéler son aptitude à revenir sur une proposition initiale, tout en évitant de montrer des signes d'impatience ou de désespoir. Il convient également de trouver un équilibre entre décontraction totale et peur pouvant se manifester par des pleurs ou de l'agressivité.

Les candidats qui réussissent leur présentation mais évitent l'échange ou campent sur leurs propositions n'auront guère plus de chance de réussir l'épreuve que ceux qui, en dépit de présentations fragiles, parviennent lors de l'entretien à se rétablir, en approfondissant, diversifiant ou corrigeant leurs premières propositions.

Lors de la session 2026, le jury a apprécié la réactivité des candidats lors des entretiens. Globalement, ces derniers ont fait preuve d'une écoute attentive, justifiant leurs choix et démontrant une capacité à remettre en question de manière constructive leurs propositions lorsque celles-ci étaient jugées peu adaptées. Les candidats doivent également être attentifs à tous les aspects de la communication lors de cet échange. Quelques candidats n'ont pas regardé une seule fois les membres du jury lors de leur présentation, ou se sont contentés d'en regarder un seul.

### **Conseils aux candidats**

Le jury recommande aux candidats de prendre au sérieux la préparation de ce concours d'enseignement, spécifique tant par sa bivalence que par le profil des élèves de lycée professionnel.

La meilleure façon de se préparer à cette épreuve est également celle qui permettra aux candidats de devenir de bons enseignants de français, à savoir :

- Lire les œuvres au programme, mais pas seulement. Un professeur de français est un lecteur expert, capable d'effectuer une analyse fine de n'importe quel texte.
- Connaître les auteurs et les œuvres canoniques, de même que les grands mouvements littéraires et artistiques.
- Acquérir de solides connaissances grammaticales, en se référant régulièrement à un ou plusieurs ouvrages de grammaire pour répondre à des interrogations sur divers faits de langue.
- Être capable de réfléchir à une séance d'enseignement à partir d'un texte littéraire, en explicitant la démarche utilisée, la réflexion didactique et le choix pédagogique effectué, ce qui suppose une maîtrise des notions didactiques de la lecture (lecture analytique, cursive), de l'écriture, et de l'oral.
- Connaître les programmes, les enjeux et les spécificités de la voie professionnelle.
- S'informer sur les pratiques de différenciation pédagogique permettant de gérer l'hétérogénéité au sein d'une classe afin de développer des compétences chez tous les élèves ; sur les pratiques liées au numérique mais aussi à la continuité pédagogique.
- Faire preuve de réflexivité lors de sa préparation et pendant l'échange avec le jury.

### **Sitographie indicative**

La voie professionnelle : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-professionnelle-au-lycee-12101>

Réforme du lycée professionnel : enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel :

<https://www.ih2ef.gouv.fr/reforme-du-lycee-professionnel-enseignements-dispenses-dans-les-formations-sous-statut-scolaire>

La réforme des lycées professionnels : <https://eduscol.education.gouv.fr/5631/reforme-des-lycees-professionnels>

La réorganisation du cursus préparant au baccalauréat professionnel :

<https://www.education.gouv.fr/reforme-des-lycees-professionnels-des-ajustements-en-terminale-pour-renforcer-la-reussite-des-eleves-469904>

Programme limitatif de français de la classe de terminale 2025-2027 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo8/MENE2402853N>

La co-intervention : <https://eduscol.education.gouv.fr/5523/la-co-intervention-dans-la-voie-professionnelle>

## Epreuve d'admission :

### Explication de texte et traduction en Espagnol

par Mme Vanessa ROQUEFORT et M. Alexandre BRIMONT

#### Description de l'épreuve globale en Espagnol

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Coefficient 3

L'épreuve comporte :

- l'exploitation pédagogique de textes, de documents en langue étrangère proposés aux candidats,
- l'explication en langue étrangère d'un texte en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue, suivie d'un entretien avec le jury.

#### Préparation

Pour rappel, le candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures pour traiter l'explication d'un texte en espagnol et pour élaborer un projet pédagogique à partir de plusieurs documents en langue étrangère. Même si cela n'était pas le cas cette année, l'explication peut prendre appui sur l'un des textes du corpus proposé pour l'élaboration d'un projet pédagogique. Le jury insiste sur la nécessité d'une gestion optimale du temps de préparation alloué à chaque sous-épreuve. Un entraînement préalable s'avère indispensable afin d'éviter de se présenter devant le jury sans avoir achevé l'ensemble des deux sous-épreuves ou en ayant délaissé l'une d'entre elles, chaque sous-épreuve comptant pour moitié dans l'attribution des points. Cette année encore, le jury a pénalisé des candidats qui ont éludé ou survolé une partie de l'épreuve.

L'explication de texte se déroule en langue espagnole et permet notamment au jury de vérifier le niveau de langue des candidats. Il est attendu des candidats un registre de langue adapté qui évitera toute formulation familière. Certaines formulations relevées par le jury ont donné à entendre une langue espagnole trop souvent fautive avec des mots inventés (barbarismes), des erreurs de prononciation, d'accentuation, un lexique défaillant, une maîtrise aléatoire des conjugaisons. On citera à titre d'exemples : *harramienta\**; *refreno\** ; *cantor\**. Ces erreurs de langue sont rédhibitoires dans le cadre de l'exercice du métier d'enseignant d'espagnol. Pour autant, certains candidats ont démontré une bonne maîtrise de langue, audible et fluide, leur permettant de transmettre leurs idées correctement.

Concernant l'analyse, certaines propositions ont été pertinentes et ont permis au jury d'apprécier les qualités littéraires et linguistiques des candidats. Cependant, certains d'entre eux se sont révélés incapables de dégager l'intérêt d'un texte, ses significations, ainsi que ses enjeux culturels et sociétaux. Cette situation trahit le plus souvent un manque de préparation et un déficit de culture générale concernant le monde hispanique. À titre d'exemple, on ne peut ignorer le contexte de la transition démocratique espagnole et les enjeux politiques et culturels de la chanson *Libertad sin ira* du groupe Jarcha, l'identification de la fracture entre les « deux Espagne » (Républicains et Nationalistes), ou encore des éléments, ne serait-ce que succincts, sur la mise en place du processus démocratique. De même, dans le poème *El Matador* de Rafael Alberti, certains candidats n'ont pas perçu la dimension allégorique du dialogue entre un taureau et un toréador. Les textes proposés ne présentaient pourtant pas de difficultés particulières.

Le lexique propre à l'analyse littéraire doit être maîtrisé et utilisé à bon escient. Le jury n'attend pas un relevé exhaustif des figures de style présentes dans l'extrait proposé. Le candidat doit avoir une certaine maîtrise de la stylistique et de la métrique, mais n'y avoir recours que pour étayer un propos afin de ne pas donner l'impression au jury de plaquer des connaissances qui ne servent pas le commentaire du texte à l'étude. Trop de candidats se sont limités à une lecture littérale, voire à une simple paraphrase, sans mobiliser les outils d'interprétation que fournit la forme du texte.

Enfin, le jury tient à souligner l'importance des qualités oratoires nécessaires aux candidats, mais aussi aux futurs professeurs. On conseillera aux candidats de bien structurer l'explication de texte : formulation d'une problématique et annonce du plan. Concernant cette dernière, il est de bon ton de donner un titre à chacune des parties pour que le jury puisse suivre le cheminement de la réflexion. Ces éléments méthodologiques permettront d'entrer dans l'analyse et éviteront la paraphrase.

Pour rappel, trois éléments sont essentiels :

- L'introduction : celle-ci consiste en une contextualisation de l'extrait à l'étude ainsi que l'indication de la problématique et l'annonce de l'organisation retenue pour l'explication elle-même.
- Le développement : le candidat a le choix entre une explication linéaire ou composée, mais dans la plupart des cas, c'est l'extrait lui-même qui guide l'organisation de l'explication. Le candidat doit proposer une analyse cohérente qui répond à la problématique annoncée, tout en respectant le plan proposé dans l'introduction.
- La conclusion : le candidat revient sur les éléments principaux de sa présentation, répond à la problématique et propose d'autres ouvertures possibles.

Lors de l'exposé du candidat, il est attendu une interprétation personnelle, pertinente et justifiée de l'extrait proposé. L'exposé du candidat ne peut reposer sur une description ou des paraphrases. Le candidat doit démontrer sa capacité à lire, comprendre, interpréter un texte et justifier ses analyses à partir de ses connaissances. Une analyse formelle du support (structure, champs lexicaux etc.) se révélera inopérante si elle n'est pas en lien avec le propos.

Un manque de préparation de cette sous-épreuve, une mauvaise gestion des brouillons ou la lecture excessive des notes ont conduit certains candidats à perdre leurs moyens et à rendre leur raisonnement obscur et difficile à appréhender par le jury.

Le jury demande au candidat de lire à haute voix, au minimum, l'extrait à traduire. Une lecture expressive et posée (intonation et rythme approprié) donne déjà un indice sur le degré de compréhension. Le jury conseille aux futurs candidats de s'intéresser particulièrement à la notion de sujet lecteur afin de bien faire la différence entre une lecture experte, distanciée d'un texte et une lecture investie, impliquée : <https://eduscol.education.fr/document/5687/download>

Tous ces éléments ont été, cette année encore, bien pris en compte par de nombreux candidats qui ont proposé des interprétations pertinentes et justifiées, grandement appréciées par les membres du jury.

### **Démarche réflexive**

Le jury a apprécié l'honnêteté intellectuelle et la démarche réflexive de certains candidats qui, lors de l'entretien, ont su revenir sur certains aspects de leur présentation. La posture professionnelle et la qualité de l'échange avec certains candidats lors de cette épreuve ont été appréciées. L'objectif de l'entretien est de faire préciser certains éléments énoncés par le candidat ou d'approfondir des aspects de son explication. Il n'est pas question ici de piéger le candidat, mais bien de poursuivre ensemble l'analyse. Ainsi, toute proposition est recevable si elle est justifiée et cohérente. Certains candidats ont su saisir les opportunités offertes par le jury et tirer leur épingle du jeu pour réussir l'épreuve en revenant sur leurs propos ou en les complétant.

## La traduction

Cette partie intervient à la suite de l'explication du texte en langue étrangère ; la traduction porte sur un extrait de ce même texte, clairement identifié sur le sujet. Cette étape permet d'en apprécier la compréhension ainsi que la capacité du candidat à traduire le plus fidèlement possible l'extrait dans la langue-cible. Cet exercice de traduction est très important car le jury évalue à ce moment-là les connaissances grammaticales et lexicales du candidat dans les deux langues. Le jury a valorisé les traductions fines et qualitatives permettant de rendre compte de la bonne compréhension du texte.

Au moment de l'entretien, le jury peut inviter le candidat à revenir sur une ou plusieurs de ses propositions afin de lui permettre d'améliorer la traduction. Dans tous les cas, nous ne pouvons que conseiller au candidat d'être à l'écoute des demandes qui peuvent lui être faites. Notons aussi que la traduction fait partie intégrante de l'épreuve et qu'il serait fort maladroite d'en réduire la portée. Le candidat doit y consacrer tout le temps nécessaire et, surtout, il ne doit pas l'improviser au risque d'aboutir à résultat final insuffisant.

Le jury a pu entendre de bonnes, voire de très bonnes traductions. Toutefois, des erreurs récurrentes viennent mettre en évidence les lacunes en langue française chez certains candidats. Certaines traductions littérales proposées se sont avérées totalement dénuées de sens. Erreurs de conjugaison, confusions de temps, contresens divers et variés, lacunes sur un vocabulaire élémentaire, etc. Autant d'erreurs que l'on peut regretter pour un concours grâce auquel les candidats souhaitent obtenir une double valence Espagnol-Lettres. À titre d'exemple, il n'est pas admissible qu'un candidat traduise « épaule large\* » pour « *palo largo* », ignore le sens du mot « *ira* », « *cobarde* », ou encore traduise le verbe conjugué au passé-simple « *hubo* » par le présent de l'indicatif en français « il y a », ...

Rappelons également quelques règles concernant la traduction : il n'y a pas lieu de traduire les noms de personnages, toutefois il est nécessaire de traduire les noms de lieux, les surnoms, etc. qui pourraient contribuer au sens et apporter une plus-value à la traduction ; à défaut, le lecteur non hispanophone pourrait ne pas percevoir les possibles sous-entendus ou les connotations voulues par l'auteur. De même, les noms des personnages célèbres et toponymes possédant un équivalent en français doivent être traduits pour des raisons d'accès au sens. (Cf. Rapport de jury du concours interne du CAPLP Espagnol-Lettres, session 2023-24).

Pour ce qui concerne l'analyse du fait de langue, aucun point n'a été proposé cette année, mais cela ne présage pas des choix du jury pour les années à venir. La réflexion et l'analyse du fonctionnement de la langue espagnole doivent permettre aux candidats d'ajuster leur traduction, de corriger certains faux-sens ou contresens. L'épreuve de version orale n'exige pas du candidat un développement linguistique complexe sur le fait de langue à commenter, mais plutôt une réflexion sur la langue dans une perspective comparative avec le français. Il est attendu un bon usage des termes grammaticaux, un repérage de la nature et fonction des mots, groupe ou propositions dont il est question, une justification de l'emploi des modes et des temps, une capacité à différencier des constructions entre les deux langues et à expliciter les effets sémantiques produits. Le jury conseille vivement une consultation des différents manuels et usuels présents dans la bibliographie qui suit. Pour conclure, l'explication de faits de langue permettra au candidat d'exposer ses connaissances du fonctionnement morphosyntaxique des deux langues, en identifiant les structures qui fonctionnent différemment en français et en espagnol, afin d'être capable de les expliquer clairement aux élèves.

La terminologie à adopter s'appuie sur celle de la *Grammaire du français. Terminologie grammaticale* proposée sur le site Eduscol <https://eduscol.education.fr/document/1872/download> afin que les élèves puissent utiliser les mêmes étiquettes grammaticales en français et en langues étrangères et, grâce à elles, effectuer des rapprochements ou décrire les différences de fonctionnement entre les langues.

Quelques questions légitimes que l'on peut se poser au moment de l'épreuve :

*Puis-je faire l'impasse sur la traduction d'un mot ou d'un groupe de mots qui me pose problème ?*

Ne pas traduire un mot ou un groupe de mots n'est pas la meilleure des stratégies et cela peut être perçu par le jury comme un renoncement devant la difficulté. Cette façon de procéder sera une des plus pénalisées avec les non-sens ou les erreurs de grammaire française. Le candidat aura tout intérêt à trouver un synonyme cohérent en s'aidant du contexte proposé par le document, par exemple.

*Puis-je proposer deux traductions si j'hésite ou si je veux montrer qu'il est possible de traduire autrement ?*

L'épreuve de traduction est une épreuve très technique et l'on demande au candidat de faire des choix. En proposant plusieurs traductions on s'expose aussi au risque que le jury retienne la moins appropriée.

*Comment puis-je me préparer pour cette épreuve ?*

Aucun ouvrage spécifique n'existe pour s'y préparer. En revanche, un travail régulier est nécessaire. De nombreux ouvrages proposent des traductions de type universitaire à visée didactique, dans la même optique que l'épreuve dont il est question ici. Ces ouvrages proposent des traductions qui vont permettre de vérifier les connaissances lexicales et grammaticales des candidats dans les deux langues, ainsi que leur capacité à transposer le texte source dans la langue cible.

### **Bibliographie indicative**

La traduction :

- DIAZ, E., *Version espagnole moderne : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
- DUGUERNEL, A., *La version espagnole : licence, concours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- NOYARET, N., *La version espagnole guidée : textes traduits et commentés, conseils de méthode*, Paris, Orbistertius, 2013.

Il est vivement conseillé aux candidats de fréquenter assidument les grammaires françaises et espagnoles de référence.

L'analyse en espagnol :

- PARDO M., PARDO A., *Précis de métrique espagnole*, Armand Colin (collection 128), 2010.
- TERRASA J., *L'analyse de texte et de l'image en espagnol*, Armand Colin, 2005.
- ZUILI M., *Introduction à l'analyse des textes espagnols et hispano-américains*, Armand Colin (collection 128), 2007.
- LÁZARO CARRETER F., CORREA CALDERÓN E., *Cómo se comenta un texto literario*, Cátedra, 1983.

La langue espagnole :

- BEDEL, J.-M., *Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2017.
- FREYSSELINARD, E., *Ser y estar : dictionnaire d'usage du verbe être en espagnol*, Paris, Ophrys, 2013.
- GERBOIN, P., LEROY, C., *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 2013.
- POTTIER, B, DARBORD, B, CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan Université, 1994.
- R.A.E., Asociación de Academias de la Lengua Española, *Nueva gramática de la lengua española*, 2 vol., Madrid, EspasaCalpe, 2009.

Consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es/recursos/gramatica/nueva-gramatica>

- R.A.E., *Diccionario panhispánico de dudas*, Madrid, Santillana Ediciones Generales, 2005.

Consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es>

## Epreuve d'admission :

### Exploitation d'un dossier pédagogique en Espagnol

par Mmes Nathalie SANCHEZ et Marie GERBER

#### Enjeux et attendus

L'exploitation pédagogique du corpus de documents proposé par le jury se déroule en langue française. Il est toutefois attendu que les activités, les consignes et les exercices susceptibles d'être proposés, soient énoncés en langue espagnole. Les candidats qui se présentent au CAPLP seront des enseignants bivalents, il va donc sans dire qu'il ne sera pas possible de privilégier une langue plus qu'une autre. Si la langue espagnole doit revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe ou du lexique, il en va de même pour la langue française. Les deux valences revêtent la même importance et la préparation aux deux disciplines se doit d'être équivalente.

Les programmes de langues vivantes ainsi que les textes régissant la voie professionnelle doivent être maîtrisés. Il conviendra de citer les niveaux de langue du CECRL en sachant justifier les compétences attendues au regard du niveau de classe choisi. Les séquences proposées pourront s'adresser aux divers publics de la voie professionnelle : 3ème prépa-métiers, CAP et baccalauréat professionnel.

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à se positionner dans une démarche professionnelle qui met en évidence sa capacité à combiner dans un temps imparti, l'analyse d'un dossier et sa mise en pratique. Des choix sont donc à faire afin de proposer une séquence pédagogique cohérente tout en respectant le temps imposé pour la présentation. Il est important de faire ressortir les axes les plus pertinents, avec une approche didactique et pédagogique. La maîtrise des savoirs et des connaissances suffisamment solides sur le monde hispanique sont indispensables pour réussir cette épreuve. Cela permet ainsi au candidat de présenter et de contextualiser de la manière la plus précise possible, le dossier proposé en élucidant toutes les informations données par le paratexte (l'auteur, la date, le contexte historique, le mouvement littéraire ou artistique dans lequel le document s'inscrit).

Le dossier peut être composé de tous types de documents : des documents iconographiques (dessins, photos, tableaux de maître, affiches publicitaires, photogrammes, bandes dessinées etc.) et des textes qui sont également de toute nature (des extraits de roman, des poésies, des extraits de pièces de théâtre, des articles de presse, des scripts, des paroles de chanson, des poèmes etc.). Lors de la proposition de séquence, aucun support du dossier ne saurait être écarté par les candidats, cela constitue une des contraintes de l'exercice.

L'entretien qui suit l'exposé par le candidat doit être abordé avec ouverture d'esprit. L'évaluation porte sur la qualité globale de l'expression orale, la capacité du candidat à écouter les remarques du jury, à reformuler ou enrichir son propos, et à démontrer une maîtrise réflexive des enjeux pédagogiques soulevés. Les questions posées ne sont pas des pièges, mais des opportunités offertes pour préciser ou approfondir l'exposé. S'en saisir avec justesse est une preuve supplémentaire de compétence professionnelle.

#### Les réussites

Les dossiers qui ont été proposés cette année abordaient des thématiques variées telles que la place de la nature en Amérique Latine ou la révolte face à l'oppression et aux diktats de la société.

Le jury a valorisé les prestations basées sur une bonne compréhension du dossier et sur une problématisation pertinente, permettant de dégager un axe fédérateur clair à partir des documents proposés. Ces éléments traduisent une véritable capacité d'analyse et une structuration cohérente de la pensée pédagogique. Le jury a également valorisé les exposés qui démontraient une mobilisation pertinente des connaissances littéraires et historiques liées aux documents : certains candidats ont su identifier et expliciter le «*real maravilloso*» dans l'extrait d'Alejo Carpentier et le mettre en lien avec la représentation du tableau de Wifredo Lam.

De même, la connaissance des programmes, des objectifs d'apprentissage, des spécificités du lycée professionnel ainsi que des attendus du CCF a été appréciée. Les candidats capables d'identifier précisément le niveau CECRL visé, de justifier leurs choix didactiques et d'ancrer leur séquence dans le contexte d'une progression annuelle ont su convaincre le jury de leur professionnalisme.

En matière de langue, les prestations les plus solides ont révélé une maîtrise fluide du français et de l'espagnol, avec un souci constant de précision grammaticale et lexicale. Cette approche rigoureuse permettait d'envisager un travail grammatical au service du sens, et non comme une fin en soi.

Le jury a également accueilli avec intérêt les propositions incluant une dimension ludique (comme l'utilisation de jeux de rôle, devinettes, ou de supports numériques interactifs), favorisant l'implication des élèves dans les apprentissages.

L'élaboration de tâches intermédiaires cohérentes menant à un projet final structurant a été reconnue comme un marqueur fort d'une démarche professionnelle. Le jury a apprécié les propositions pédagogiques problématisées avec un entraînement adapté et, le cas échéant, une tâche finale en adéquation. Le jury a également apprécié la contextualisation dans la progression annuelle d'une classe. Les propositions les plus abouties intégraient des évaluations intermédiaires pertinentes, permettant de réguler les apprentissages et d'accompagner progressivement les élèves vers un projet de fin de séquence.

Par ailleurs, l'articulation avec les parcours éducatifs (citoyen, santé, artistique, ...) et dans une logique d'interdisciplinarité (notamment avec les lettres, EMC, arts appliqués) a enrichi les démarches les plus pertinentes.

### **Les difficultés**

Lors de l'élaboration de la séquence d'enseignement, certaines erreurs d'interprétation ont particulièrement retenu l'attention du jury. Ainsi, plusieurs candidats n'ont pas saisi ce qu'il se passait lors de la rencontre entre Manolito, son grand-père et l'agresseur dans l'extrait tiré de *Manolito Gafotas* d'Elvira Lindo. Cette lecture partielle a conduit à des exploitations pédagogiques incomplètes, voire erronées. Ce type de contresens aurait pu être évité grâce à une lecture fine et contextualisée. Le jury invite donc vivement les candidats à ne pas négliger ce temps d'analyse préalable qui conditionne l'exploitation pédagogique. Dans la même perspective, le jury s'est étonné que les candidats n'aient pas identifié les formes géométriques qui constituaient pourtant l'intégralité du dessin de Quino : cet élément porteur de sens leur aurait permis de mieux appréhender la portée du document et d'en livrer une lecture pertinente.

Le jury a constaté que les recommandations données dans les précédents rapports ont été prises en compte par une partie des candidats. En effet, un effort particulier a été relevé dans la présentation des séquences pédagogiques : de façon globale, les candidats ont davantage veillé à proposer des activités structurées. Toutefois, on ne peut pas se contenter de lister le nom des activités langagières abordées (par exemple : « dans la séance numéro un, nous ferons une compréhension écrite puis une expression écrite ») sans préciser en quoi elles consistent et comment elles sont mises en œuvre dans la classe.

Il conviendra de connaître la signification et d'utiliser à bon escient le vocabulaire de la didactique et de la pédagogie des langues sans effet d'annonce : par exemple évoquer une différenciation pédagogique sans rien mettre en place avec les élèves peut desservir le candidat.

Pour garantir la clarté et la pertinence de la séquence présentée, le candidat veillera à expliciter les éléments suivants :

- Le public ciblé : la classe concernée (niveau et filière).
- Le domaine du programme des langues vivantes de la voie professionnelle auquel est rattaché le dossier.
- Le moment de l'année auquel s'inscrit la séquence (période, lien avec la progression annuelle).
- Le niveau de compétence visé, en référence explicite au CECRL.
- La durée de la séquence, précisée en nombre de séances.
- La problématique.
- Le projet pédagogique, qui apporte structure et sens aux apprentissages.
- Le choix et la mise en œuvre des activités langagières dominantes (compréhension, expression, interaction).
- Les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques clairement définis.
- Le type et la nature des activités proposées ainsi que les modalités d'évaluation, qu'elles soient orales ou écrites.
- Les critères d'évaluation cohérents avec les objectifs annoncés et ciblant des compétences précises.
- La cohérence entre les apprentissages et le projet doit rester centrale.

Une majorité de candidats a proposé des travaux en groupe sans être capable d'expliquer l'intérêt et la modalité de cet exercice pédagogique au service des apprentissages. Annoncer un travail en groupe sans en justifier les enjeux, les modalités, les objectifs et les outils, montre souvent une approche approximative qui n'a pas fait l'objet d'une réflexion sur l'intérêt de proposer cette forme sociale de travail. Dans la plupart des cas, le travail du groupe s'avère finalement être un travail individuel.

La démarche actionnelle reste peu explorée. Une approche beaucoup trop frontale dans la mise en œuvre des différentes activités, incluant une mobilisation explicite des compétences langagières orales et écrites (jeux de questions/réponse, utilisation de fiches diverses pour la compréhension et pour l'entraînement sous forme de QCM par exemple) reste encore trop présente dans les propositions des candidats. À l'inverse, les projets réalistes et cohérents proposés par certains candidats ont été particulièrement appréciés et mis en valeur. Le jury insiste sur la nécessité pour les candidats de faire preuve d'honnêteté intellectuelle car les membres du jury, en tant que professionnels de la discipline, savent parfaitement ce qui est envisageable dans une salle de classe et ce qui l'est beaucoup moins. Ont également été saluées les séquences qui plaçaient l'élève au cœur de ses apprentissages, en le rendant acteur et investi dans la construction du projet. Les propositions innovantes et maîtrisées – telles que la classe inversée, le travail en îlots ou la mise en œuvre d'ateliers collaboratifs, en présentiel ou à distance (grâce, par exemple, à des plateformes proposées via l'ENT) – ont mis en lumière la volonté du candidat de mobiliser tous les leviers possibles pour susciter l'engagement de l'élève et l'amener à se dépasser.

Pour conclure, le jury rappelle que cette épreuve, avant tout orale, exige du candidat une posture professionnelle suffisamment affirmée. À l'image de ce qu'on attend d'un enseignant face à sa classe, il est essentiel que le candidat ne se contente pas de lire ses notes, mais qu'il fasse preuve d'engagement, de clarté et de conviction. Le ton, les pauses, les reformulations, le débit et l'énergie investie dans l'exposé sont autant d'éléments qui participent à la qualité de la communication pédagogique. Les candidats sont également invités à porter une attention particulière à leurs tics de langage, susceptibles de nuire à la compréhension du propos. Le jury insiste sur la nécessité d'adopter une attitude en cohérence avec la dimension professionnelle de l'épreuve : il est donc déconseillé d'évoquer des éléments de vie personnelle, comme cela a pu parfois être observé.

Exemples de sujets pour les épreuves d'admission

SESSION 2026  
CAPLP  
Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres  
Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

LETTRES  
SUJET N° 1

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

**Explication de texte**

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

**Point de langue**

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'utilisation du futur simple dans ce poème.

**Extrait de** Pierre de Ronsard, *Les Amours, Le Second Livre des sonnets pour Hélène, Sonnet 43 (1578)*, Le Livre de poche Classiques, 2021, p. 319

***Le présent sujet comporte deux pages.***

Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,  
Assise auprès du feu, dévidant et filant,  
Direz chantant mes vers, en vous émerveillant,  
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

5 Lors vous n'aurez servante oyant<sup>1</sup> telle nouvelle,  
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,  
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,  
Bénissant votre nom de louange immortelle.

10 Je serai sous la terre et fantôme sans os  
Par les ombres myrteux<sup>2</sup> je prendrai mon repos :  
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain.  
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :  
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Pierre de Ronsard, *Les Amours, Le Second Livre des sonnets pour Hélène*,  
Sonnet 43 (1578), Le Livre de poche Classiques, 2021, p.319

---

<sup>1</sup> Entendant.

<sup>2</sup> Référence au livre VI de *L'Énéide* de Virgile : aux Enfers, les ombres de ceux qui sont morts d'amour sont dans un bois de myrte.

SESSION 2026  
CAPLP  
Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres  
Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

LETTRES  
SUJET N° 2

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

**Explication de texte**

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

**Point de langue**

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'utilisation des paroles rapportées des lignes 14 « Je lui demandai ce qui l'amenait à Amiens... » à 19 « ... car elle était bien plus expérimentée que moi. »

**Extrait de** Abbé Prévost, *Manon Lescaut* (1731), Le Livre de poche Classiques, édition de Jean M. Goulemot, 2005, pages 90-92.

***Le présent sujet comporte deux pages.***

*Ce passage se situe au début du roman, lorsque Renoncour cède la parole à Des Grieux, devenu narrateur de sa propre histoire. Celui-ci raconte qu'il vient d'achever ses études de philosophie à Amiens et qu'il a retardé de quelques jours son départ pour rejoindre son père.*

- 1 J'avais marqué le temps de mon départ d'Amiens. Hélas ! que ne le marquais-je un jour plus tôt ! j'aurais porté chez mon père toute mon innocence. La veille même de celui que je devais quitter cette ville, étant à me promener avec mon ami, qui s'appelait Tiberge, nous vîmes arriver le coche d'Arras, et nous le suivîmes jusqu'à l'hôtellerie où ces voitures descendent. Nous n'avions pas d'autre motif que la curiosité. Il en sortit quelques femmes, qui se retirèrent aussitôt. Mais il en resta une, fort jeune, qui s'arrêta seule dans la cour, pendant qu'un homme d'un âge avancé, qui paraissait lui servir de conducteur, s'empressait pour faire tirer son équipage des paniers. Elle me parut si charmante que moi, qui n'avais jamais pensé à la différence des sexes, ni regardé une fille avec un peu d'attention, moi, 5 dis-je, dont tout le monde admirait la sagesse et la retenue, je me trouvai enflammé tout d'un coup jusqu'au transport. J'avais le défaut d'être excessivement timide et facile à déconcerter ; mais loin d'être arrêté alors par cette faiblesse, je m'avançai vers la maîtresse de mon cœur. Quoiqu'elle fût encore moins âgée que moi, elle reçut mes politesses sans paraître embarrassée. Je lui demandai ce qui l'amenait à Amiens et si elle y avait quelques 15 personnes de connaissance. Elle me répondit ingénument qu'elle y était envoyée par ses parents pour être religieuse. L'amour me rendait déjà si éclairé, depuis un moment qu'il était dans mon cœur, que je regardai ce dessein comme un coup mortel pour mes désirs. Je lui parlai d'une manière qui lui fit comprendre mes sentiments, car elle était bien plus expérimentée que moi. C'était malgré elle qu'on l'envoyait au couvent, pour arrêter sans 20 doute son penchant au plaisir, qui s'était déjà déclaré et qui a causé, dans la suite, tous ses malheurs et les miens.

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* (1731), *Le Livre de poche Classiques*,  
édition de Jean M. Goulemot, 2005, pages 90-92

## SESSION 2026

### CAPLP Concours interne et CAER

#### Section langues vivantes-lettres Espagnol-Lettres

#### Épreuve orale d'admission

### ESPAGNOL

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

#### **Première partie : exploitation pédagogique de documents**

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisi et en lien avec les programmes.

Document 1 : Ana María Verano Otxoa (española), *Diario de un hombre corriente*, 1997

Document 2 : Elvira Lindo (española), *Manolito Gafotas*, 1994

Document 3 : Quino (dibujante argentino), *Potentes, prepotentes e impotentes*, 1989

#### **Deuxième partie : explication d'un texte en espagnol et traduction**

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français le passage allant du vers 28 «–*Tú eres mi matador. ¿Cómo te llamas?*» jusqu'au vers 48 «*¡Eh, matador, embiste! Eres el toro.*»

Extrait : Rafael Alberti (español), *Poemas escénicos* (1961-1962)

***Le présent sujet comporte sept pages.***

## **Première partie : exploitation pédagogique de documents**

### **Document 1**

Soy un hombre corriente, un hombre más, uno del montón: ni alto, ni bajo, ni gordo, ni guapo, ni feo, ni aburrido, ni brillante. Nadie se fija en mí, no destaco en nada... Hace pocos días me di cuenta y creo que desde ese día duermo mal, y me dan punzadas en el estómago.

Me di cuenta de mi insignificancia como ser humano una mañana en la que iba al trabajo.

5 Para llegar de mi casa a la parada del autobús debo recorrer unos quince metros de acera, tan sumamente estrecha que no pueden pasar dos personas a la vez. Aquella mañana me crucé con un joven que evitó detenerse cuando nos cruzamos y tuve que bajarme a la carretera para que él pasara. Y entonces, en el preciso momento en el que volví a subirme a la acera, me detuve a pensar. Siempre me ocurría lo mismo: ninguna persona en los 15 años que llevaba pasando por aquella acera se había detenido nunca, nadie me había cedido el paso. Caminé más despacio para procurar encontrarme con alguien más y reafirmar mis pensamientos: efectivamente, una señora de mediana edad avanzó sin levantar los ojos y sin mirarme siquiera me arrolló obligándome a saltar a la carretera de nuevo. ¿Acaso era invisible? No. ¿Tan mal educada era la gente? No. Mientras iba en el autobús calculé la cantidad de personas que me había cruzado en la acera: 220 días laborables al año, por 15 años de trabajo, por 2 personas de media con las que me encontraba cuando iba al trabajo por aquella acera daban la cifra aproximada de 6.600 personas. No era un problema de educación, por simple estadística al menos un 5% debería haberse bajado a la acera: unas 330 personas. Y yo en quince años no podía recordar que nadie hubiese bajado de la acera para que yo pasase. Por eso, aquella mañana decidí que como ser humano debía ser bastante poca cosa. Supongo que esta forma de verme a mí mismo también estaba influida porque llevaba varios meses sin que ningún amigo me llamase para salir, pero no estoy seguro.

25 Puedo afirmar que hoy me encuentro más animado, mucho más animado. Pero escribo porque lo que más me tranquiliza es releer lo que me ocurre. Por eso escribo en este diario. La razón de encontrarme menos deprimido es que he decidido no bajarme a la acera. Lo he planificado perfectamente: lo primero y más importante es situarme bien en medio, en el centro justo de la acera ocupando el máximo espacio posible. Y cuando veo acercarse a alguien bajo la cabeza, miro hacia el suelo y avanzo, avanzo hasta ver los pies del otro a unos dos metros. Entonces camino más deprisa, doy dos o tres pasos sin mirar nunca de frente. Hoy ha sido la primera vez que alguien ha bajado de la acera. Creo que debía ser un hombre por los zapatos, pero no he mirado. He oído un chasquido de la lengua, creo que se ha molestado, pero no le he visto los ojos, así que no puedo asegurarlo.

**Ana María Verano Otxoa (española), *Diario de un hombre corriente*, 1997.**

## Document 2

Bueno, pues en este momento bastante poco crucial de nuestras vidas viene un tío de tantos que se ven por mi barrio y le dice a mi abuelo que le dé doscientas pesetas. Y mi abuelo le suelta:

– Por las narices te voy a dar yo doscientas pesetas.

5 Y va el tío y saca una navaja de grandes dimensiones y nos amenaza sin contemplaciones:

– Pues por el morro me vas a dar lo que lleves.

Y nos dijo que tenía el SIDA y que el SIDA iba en la navaja. Mi abuelo, que en cuanto le insistes un poco con una navaja cambia de opinión, dijo:

– Eso está hecho. Manolito, dale a este señor tan amable el dinero.

10 Lo llevaba yo. Empecé a sacar moneda tras moneda. Mi madre me lo da en monedas para que le quite a ella el suelto de la cartera, y claro, el atracador se empezó a poner cardiaco.

Por muy bueno que sea un atracador llega un momento en la vida de los atracadores que se cansan de esperar porque tienen otras cosas que hacer. A mí, con los nervios, se me cayeron veinte duros al suelo y al ir el tío a agacharse a recogerlos y huir-sin-mirar-atrás le pude ver

15 de cerca la navaja y leí: “Recuerdo de Mota del Cuervo.”

Y yo, por sacar un tema de conversación en aquel momento de alta tensión ambiental, dije:

– Esta navaja es del pueblo de mi abuelo.

Y mi abuelo va y se pone a preguntar: “¿Tú por qué tienes una navaja de Mota del Cuervo, y cuándo estuviste allí, y cómo se llama tu madre, y cuál es tu grupo sanguíneo, y de qué

20 color llevas los calzoncillos...?”. Mi abuelo siempre se pone igual de pesado cuando se encuentra a alguien de Mota del Cuervo, Cuenca. Total que nuestro atracador va y le dice que sí, que es de Mota del Cuervo, y le dice el nombre de su madre. Su madre era Joaquina,

alias *la Ceporra*; mi abuelo la conocía. El atracador le dijo que no se le ocurriera decirle a su madre que tenía el SIDA porque se podía preocupar y porque además era una sucia mentira

25 de atracador. Mi abuelo le dijo que como siguiera atracando por mi barrio que iba a llamar a *la Ceporra*, que era una santa, y que iba a llamar a la policía para que lo detuvieran esposado

y la gente le señalara por las calles diciendo: “Ése es el chorizo que se atrevió a atracar a Nicolás Moreno y a Manolito Gafotas.”

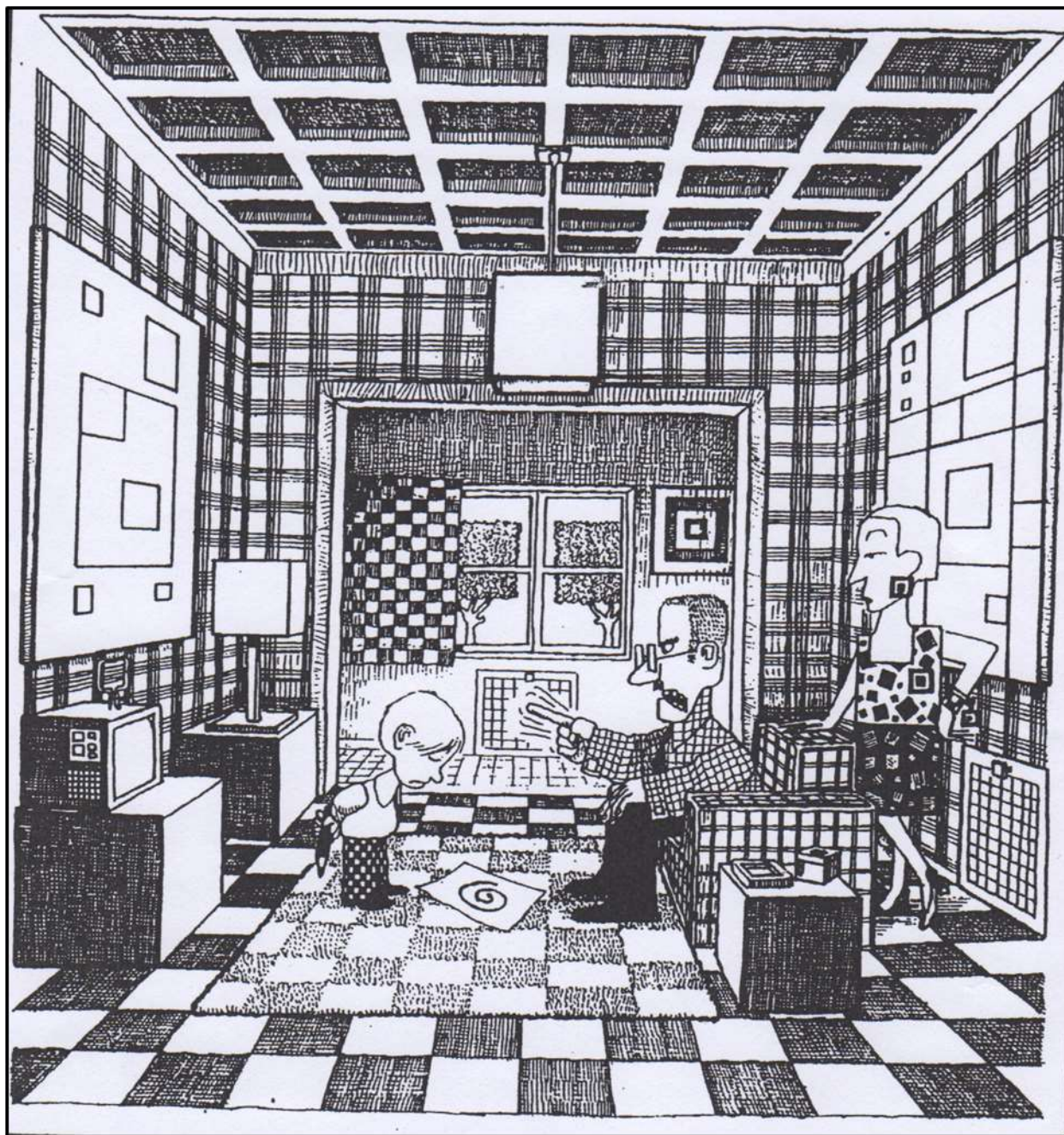
Para terminar, mi abuelo le soltó:

30 – Y dame la navaja, que no quiero que el nombre de mi pueblo se vea mancillado con tus fechorías, asqueroso.

Eso le dijo mi abuelo. Nuestro atracador asqueroso se portó bastante bien, la verdad, le dio a mi abuelo la navaja “Recuerdo de Mota del Cuervo”, Cuenca, y nos devolvió el dinero “religiosamente”, como dice mi madre.

**Elvira Lindo (española), *Manolito Gafotas*, 1984.**

Document 3



Quino (argentino), *Potentes, prepotentes e impotentes*, 1989.

## Deuxième partie : explication d'un texte en espagnol et traduction

### El Matador

*A Vittorio Gassman, actor.*

- Yo soy el Matador.  
– Yo soy el toro.  
– Vengo a matarte.  
– Inténtalo, si puedes.  
5 – Me luciré contigo.  
– Inténtalo, si puedes.  
– Has sido noble en toda la corrida.  
– Has toreado bien hasta ahora. Veremos...  
– Serás mi gloria de esta tarde. Vamos.  
10 – He dicho que «veremos».  
– Oye el silencio de la plaza. Espera.  
– Un silencio de muerte.  
– Morirás entre palmas y pañuelos.  
– ¿Sabes tú, matador, si eso me gusta?  
15 – El toro muere peleando. Cuádrate.  
– Y el matador, a veces.  
– ¿Cómo dices?  
– Que el matador, a veces, también muere.  
– Silencio. ¡Vamos, toro! No me hables.  
20 – El condenado a muerte puede hacerlo.  
– La plaza se impacienta.  
– Extiende el trapo.  
– ¡Eh, toro! ¿Qué te pasa? ¿No me embistes?  
– Con una condición: quiero música. Pídela.  
25 – Ya comenzó. ¿No escuchas? ¡Pronto! ¡Arráncate!  
– ¿Qué es eso? No conozco.  
– Un pasodoble. El mío.  
– **Tú eres mi matador. ¿Cómo te llamas?**  
– **Antonio Lucas, «El Talabartero<sup>3</sup>».**  
30 – **Mi matador. Mi nombre es «Poca-pena».**  
– **Ya lo sé. Pero ¡vamos! ¡Aquí, toro!**  
– **Pienso una cosa, ¿sabes?**  
– **Dila pronto. Ya el público protesta.**  
– **Si te enfadas, me callo. No la digo.**  
35 – **El público no aguarda. Grita, ruge.**  
– **El público qué sabe. Si grita, no me muevo.**

---

<sup>3</sup> El Talabartero: *le Sellier*

– Serás el deshonor de la corrida.  
– No me importa. Me llamo «Poca-pena».  
– Te echarán al corral por manso. Ya eres bruto.  
40 – ¿Manso yo? ¿«Poca-pena»? Bien me has visto.  
– ¡Hijo de mala madre! ¡Toma! ¡Embiste!  
– ¿Una patada a mí? Verás ahora.  
– ¡Toro cobarde! ¡Toro traicionero!  
– Vas volando hasta el último tendido.  
45 Ya no tienes muleta.  
Ya no tienes espada.  
Ya te tengo a mis pies, doblado de rodillas.  
¡Eh, matador, embiste! Eres el toro.  
Hazlo alegre y con arte,  
50 como animal de casta y de los bravos.  
¡Un nuevo pasodoble, Presidente!  
Baja el testuz, no embistas a las nubes.  
Pásame tus agujas a la altura  
del corazón. Quiero ceñirme tanto,  
55 que toro y matador parezcan uno.  
– ¡Un momento, un momento, «Poca-pena»!  
– No hay momento. Perfilate.  
Vas a morirme de mi misma muerte.  
Vas a sentir tu espada hasta la empuñadura.  
60 Vas a morder la arena sin puntilla.  
No es lo mismo ser toro que torero.  
¡Qué gran faena! ¡Olé, grita la plaza!  
Vuelta al ruedo. ¡El delirio! ¡Las orejas,  
las medias rosa, el corbatín granate,  
65 y las luces del traje, como premio!  
Cascabeles de plata y banderines,  
las mulillas te arrastran en redondo.  
Tu desnudo de sangre va escribiendo  
una rúbrica roja por la arena.  
70 ¡Más música, más música, más música!  
¡Era el mejor torero que he matado!

**Rafael Alberti (español), *Poemas escénicos* (1961-1962).**

## SESSION 2026

### CAPLP Concours interne et CAER

#### Section langues vivantes-lettres Espagnol-Lettres

#### Épreuve orale d'admission

### ESPAGNOL

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

#### **Première partie : exploitation pédagogique de documents**

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisi et en lien avec les programmes.

Document 1 : Alejo Carpentier (cubano), *Los pasos perdidos*, 1953

Document 2 : Gabriela Mistral (chilena), *Desolación*, 1922

Document 3 : Wilfredo Lam (cubano), *La Jungla*, 1943

#### **Deuxième partie : explication d'un texte en espagnol et traduction**

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français le passage allant de la ligne 1 «*Dicen los viejos...*» jusqu'à la ligne 23 «*...sin duda la habrá*».

Extrait : Jarcha (grupo español), *Libertad sin ira*, 1976

***Le présent sujet comporte cinq pages.***

## Première partie : exploitation pédagogique de documents

### Document 1

Lo que más me asombraba era el inacabable mimetismo de la naturaleza virgen. Aquí todo parecía otra cosa, creándose un mundo de apariencias que ocultaba la realidad poniendo muchas verdades en entredicho. La selva era el mundo de la mentira, de la trampa y del falso semblante; allí todo era disfraz, estratagema, juego de apariencias, metamorfosis. Mundo del lagarto-cohombro, la castaña-erizo, la crisálida-ciempiés, la larva con carne de zanahoria y el pez eléctrico que fulminaba desde el poso de las linazas. Al pasar cerca de las orillas, las penumbras logradas por varias techumbres vegetales arrojaban vaharadas de frescor hasta las curiaras. Bastaba detenerse unos segundos para que este alivio se transformara en un intolerable hervor de insectos. En todas partes parecía haber flores; pero los colores de las flores eran mentidos, casi siempre, por la vida de hojas en distinto grado de madurez o decrepitud. Parecía haber frutos; pero la redondez, la madurez de las frutas, eran mentidas por bulbos sudorosos, terciopelos hediondos, vulvas de plantas insectívoras que eran como pensamientos rociados de almíbares, cactáceas moteadas que alzaban, a un palmo de la tierra, un tulipán de esperma azafranada. Y cuando aparecía una orquídea, allá, muy alto, más arriba del bambusal, más arriba de los yopos, se hacía algo tan irreal, tan inalcanzable, como el más vertiginoso edelweis alpestre. Pero también estaban los árboles que no eran verdes, y jalonaban las orillas de macizos de amaranto o se encendían con amarillos de zarza ardiente. Hasta el cielo mentía a veces, cuando, invirtiendo su altura en el azogue de los lagunatos, se hundía en profundidades celestemente abisales. Sólo las aves estaban en hora de verdad, dentro de la clara identidad de sus plumajes. No mentían las garzas cuando inventaban la interrogación con el arco del cuello, ni cuando, al grito del garzón vigilante, levantaban su espanto de plumas blancas. No mentía el martín pescador de gorro encarnado, tan frágil y pequeño en aquel universo terrible, que su sola presencia, junto a la prodigiosa vibración del colibrí, era cosa de milagro. Tampoco mentían, en el eterno barajarse de las apariencias y los simulacros, en esa barroca proliferación de lianas, los alegres monos araguatos que, de repente, escandalizaban las frondas con sus travesuras, indecencias y carantoñas de grandes niños de cinco manos. Y encima de todo, como si lo asombroso de abajo fuera poco, yo descubría un nuevo mundo de nubes: esas nubes tan distintas, tan propias, tan olvidadas por los hombres, que todavía se amasan sobre la humedad de las inmensas selvas, ricas en agua como los primeros capítulos del Génesis; nubes hechas como de un mármol desgastado, rectas en su base, y que se dibujaban hasta tremendas alturas, inmóviles, monumentales, con formas que eran las de la materia en que empieza a redondearse la forma de un ánfora a poco de girar el torno del alfarero. Esas nubes, rara vez enlazadas entre sí, estaban detenidas en el espacio, como edificadas en el cielo, semejantes a sí mismas, desde los tiempos inmemoriales en que presidieran la separación de las aguas y el misterio de las primeras confluencias.

**Alejo Carpentier (cubano), *Los pasos perdidos*, 1953.**

## Document 2

### Document 2

- Niño indio, si estás cansado,  
tú te acuestas sobre la Tierra,  
y lo mismo si estás alegre,  
hijo mío, juega con ella...
- 5 Se oyen cosas maravillosas  
al tambor indio de la Tierra:  
se oye el fuego que sube y baja  
buscando el cielo, y no sosiega.  
Rueda y rueda, se oyen los ríos  
10 en cascadas que no se cuentan.  
Se oyen mugir los animales;  
se oye el hacha comer la selva.  
Se oyen sonar telares indios.  
Se oyen trillas, se oyen fiestas.
- 15 Donde el indio lo está llamando,  
el tambor indio le contesta,  
y tañe cerca y tañe lejos,  
como el que huye y que regresa...

### La tierra

- Todo lo toma, todo lo carga  
20 el lomo santo de la Tierra:  
lo que camina, lo que duerme,  
lo que retoza y lo que pena;  
y lleva vivos y lleva muertos  
el tambor indio de la Tierra.
- 25 Cuando muera, no llores, hijo:  
pecho a pecho ponte con ella  
y si sujetas los alientos  
como que todo o nada fueras,  
tú escucharás subir su brazo  
30 que me tenía y que me entrega  
y la madre que estaba rota  
tú la verás volver entera.

**Gabriela Mistral (chilena), *Desolación*, 1922.**

Documento 3



Wilfredo Lam (cubano), *La Jungla*, 1943.

## Deuxième partie : explication d'un texte en espagnol et traduction

### Libertad sin ira

Dicen los viejos  
que en este país  
hubo una guerra  
y hay dos Españas  
5 que guardan aún  
el rencor de viejas deudas.  
Dicen los viejos  
que este país necesita  
palo largo y mano dura  
10 para evitar lo peor.  
  
Pero yo sólo he visto gente  
que sufre y calla,  
dolor y miedo,  
gente que sólo desea  
15 su pan, su hembra  
y la fiesta en paz.  
  
Libertad, libertad  
sin ira libertad,  
guárdate tu miedo y tu ira,  
20 porque hay libertad,  
sin ira libertad,  
y si no la hay,  
sin duda la habrá.

Dicen los viejos  
25 que hacemos  
lo que nos da la gana,  
y no es posible  
que así pueda haber  
gobierno que gobierne nada.  
30 Dicen los viejos  
que no se nos dé rienda suelta,  
que todos aquí llevamos  
la violencia a flor de piel.  
  
Pero yo sólo he visto gente  
35 muy obediente,  
hasta en la cama,  
gente que tan sólo pide  
vivir su vida  
sin más mentira.  
40 Y en paz.  
  
Libertad, libertad  
sin ira libertad,  
guárdate tu miedo y tu ira,  
porque hay libertad,  
45 sin ira libertad,  
y si no la hay,  
sin duda la habrá.

Jarcha (grupo español), *Libertad sin ira*, 1976.